



LA REF

LA REVUE DE L'ÉQUITATION - N°83 - JUILLET 2007

LE GRAND TOURNOI 2007

Fun, sport et technique



GROUPES I

43 cavaliers ont intégré les Groupes I en saut d'obstacles, concours complet et dressage.
..... Page 8



JOURNÉE DU CHEVAL

Le fer à cheval porte bonheur sera le thème de la Journée du Cheval 2007 Page 20



GUÉDELON

Le chantier de Guédelon met en œuvre les techniques des bâtisseurs du Moyen Age avec l'aide des chevaux Page 12



LE SPORT QUI GALOPE

- 1^e **fédération féminine en France**
- 1^e **nation européenne de tourisme équestre**
- 2^e **fédération équestre au monde**
- 3^e **sport olympique en France**
- Seul **sport olympique mixte**



Photos : L'image du jour



LE SPORT QUI GAGNE

- 20 **disciplines**
- 409 **médailles internationales depuis 1912**
- 8 000 **compétitions par an**
- 50 000 **épreuves, tous niveaux confondus**
- 1 200 000 **engagements en concours par an**



Photos : FFE/PSY

LE SPORT QUI PASSIONNE

- 6 400 **clubs FFE**
- 523 696 **licenciés en 2006**
- 900 000 **équidés**
- 1 000 000 **de pratiquants**



Photos : Lotta Gyllensten



FEDERATION FRANÇAISE D'EQUITATION

Actualité

L'essentiel de vos rendez-vous
L'édito de Christian Paillot
On en parle au Club House
Revue de presse juin 2007
8^e Sologn' Pony

A noter sur votre agenda **4**
 En route vers les championnats d'Europe ! .. **5**
 L'actualité en bref **15**
 Le poids des mots, le choc des photos .. **16**
 L'élevage a rendez-vous avec le sport .. **27**

Sport

Rencontre avec Kévin Staut
Actualités sportives
Groupes I CSO, dressage et CCE
Grand Tournoi 2007
Label Qualicheval

L'envolée d'une carrière **6**
 Les dernières performances **7**
 Au 31 mai 2007 **8**
 En photos **9**
 Qualité des écuries de compétition ... **28**

Clubs

Horse ball en Languedoc Roussillon
Equitation scolaire en Champagne Ardenne
Journée du Cheval 2007
Adhésions et licences
Concours à gestion FFE Club SIF
Le GHN vous informe
Bienvenue aux nouveaux adhérents

Jouer l'atout horse ball **11**
 A la rencontre des écoles **14**
 Sous le signe du fer à cheval **20**
 Cap vers un nouveau millésime **22**
 Mon BO comme je veux, quand je veux .. **25**
 Rentrée, CQP ASA et séjours sportifs ... **30**
 En mai 2007 **37**

Tourisme

Chantier médiéval de Guédelon
Manifestations estivales

2007 : An dix **12**
 Périples tous azimuts **18**

Références

Appel à candidatures
Services FFE
Commission juridique et disciplinaire

Championnats de France 2008 **26**
 Carnet d'adresses **26**
 Appel du 10 mai 2007 **32**

Calendriers

Sessions BAP et APB
Concours à gestion FFE Club SIF
Concours à gestion FFEcompét
Concours FEI Monde

En 2007 **37**
 BO d'août 2007 **38**
 En juillet-août 2007 **39**
 En août 2007 **42**



Photos : FFE/PSV, CRTE Ardèche, CH Buda, L'image du jour

En juillet, août et septembre

DU 11 AU 15 JUILLET À ST GALMIER

Championnats de France d'endurance 3*.
R-a-c-e.info

DU 13 AU 15 JUILLET À VICHY

Jumping international. Le plus ancien concours hippique de France fête cette année ses 120 ans. CSI***. Epreuve des 6 barres le samedi 14. Grand Prix de la Ville de Vichy le dimanche 15. www.csi-vichy.com.

DU 12 AU 15 JUILLET À FONTAINEBLEAU

Championnats de France de saut d'obstacles jeunes. Poussins, benjamins, minimes, cadets, juniors et jeunes cavaliers.
www.cheval-iledefrance.com

DU 13 AU 15 JUILLET À VERSAILLES

Championnats de France de voltige. Tous niveaux. CH de Versailles T 01 39 51 17 02

DU 14 AU 15 JUILLET AUX STES MARIES DE LA MER

Finales des championnats de France de horse ball élite mixte. Le titre de champion de France se jouera dans l'ambiance flamenco et bodega de la Féria du Cheval. Horse Ball Aramon Gard T 06 07 30 24 26

DU 21 AU 22 JUILLET A SAUMUR

158^e Carrousel de Saumur. Le cadre Noir et l'Ecole d'Application de l'Arme Blindée Cavalerie s'unissent pour un spectacle place du Chardonnet. Tableaux équestres, parcours moto/cheval, démonstrations de blindés, lâcher de parachutistes.
www.saugur-tourisme.info

DU 25 AU 29 JUILLET À JARDY

Un seul lieu pour 3 championnats de France différents : Hunter seniors et jeunes, dressage et CCE am 3 et 4 par équipes. 600 cavaliers attendus. Cross et soirée RLM le samedi 28. www.haras-de-jardy.com

DU 25 AU 29 JUILLET À AUVERS

Championnats d'Europe de saut d'obstacles Juniors et jeunes cavaliers. 200 cavaliers venant de 30 nations sont attendus pour ces championnats parrainés par Eric Navet. Avec en parallèle le championnat d'Europe de horse ball jeunes. www.auvers2007.com

DU 1^{er} AU 5 AOÛT À AUVERS

Championnats de France de saut d'obstacles. Am 3 et 4 individuels.
AFAE des Ecuries d'Auvers
T 02 33 42 04 35

DU 3 AU 5 AOÛT À SAUMUR

Finales des championnats de France de complet pro 1.
CE de Saumur Petit Souper
T 02 41 50 29 90

DU 3 AU 5 AOÛT À MÉZILLES

Championnats de France de dressage vétérans. Catégories A, B, C et D.
ACP Astola T 03 86 45 48 23

DU 10 AU 15 AOÛT À ST LÔ

Championnats d'Europe mixtes de horse ball. Dans le cadre du Normandie Horse Show. Finale le 14 août en soirée.
www.coudenvoi.net

DU 23 AU 26 AOÛT À LAMOTTE

3^e Meeting des Propriétaires. Le grand RV des propriétaires amateurs en CSO, CCE, dressage, endurance, hunter et TREC. Et toujours l'épreuve Top Model.
www.ffe.com

DU 22 AU 26 AOÛT À MARTINVEST

Le Grand Complet CIC*/ et CICW ***** étape de la Coupe du Monde.
www.concours-complet-martinvest.fr

DU 14 AU 16 SEPTEMBRE À RENNES

Championnats d'Europe de horse ball féminin. Dans le cadre de la Fête du cheval de Rennes. 8 nations attendues.
Breizh Equi Compet T 0 670 38 19 97

DU 20 AU 23 SEPTEMBRE À DEAUVILLE

RIDE. RV de l'élite mondiale en saut d'obstacles, concours complet et attelage.
www.aso.fr

LE 23 SEPTEMBRE DANS TOUTE LA FRANCE

Journée du cheval. Monter à cheval, que du bonheur ! La journée du cheval 2007 déclinera le thème du fer à cheval porte bonheur. Voir page 20.



La REF*La Revue de l'Équitation***SECRETARIAT**Parc Equestre. 41 600 LAMOTTE
T 02 54 94 46 46 F 02 54 94 46 47
Mèl ref@ffe.com**RÉDACTRICE EN CHEF**

Danielle Lambert

RÉDACTION

Frédérique Monnier

ICONOGRAPHIE

Elodie Brunaud

PHOTOS COUVERTUREL'image du Jour, FFE/PSV,
Les Chemins de Traversée,
Guédelon**PHOTO LICENCE**F Chéhu. Cheval : Diamond
de Pin, élevage Stud Arabians**PHOTOS**FFE/PSV/DL, C Buda,
CDTE Ardèche, F Chéhu,
CRE Languedoc Roussillon,
CRTE Rhône Alpes, Equisup,
Equivil, Hans Peter Schater,
Haras Nationaux,
HN d'Hennebont,
Haras des Loges,
L'image du Jour, Guédelon,
I Pierrard, PC du Grand Lio**BANDEAU HAUT DE PAGE**

CE du Mesnil d'Argence

ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉROVirginie Bruneau, CNTE,
Hervé Delambre, Jean Noël
François, GHN, Odile Kraft,
Stéphane Lemasson,
Agnès Lopez-Chardonnet**ABONNEMENT**1 an : 50 €
1 an licenciés : 45 €**GRAPHISME**Pauline Napoly pour X. Gassel
communication**RÉALISATION - IMPRESSION**IDP Grignon
77370 FONTENAILLES**COMMISSION PARITAIRE**

0208G80336

TIRAGE

7 500 exemplaires

FEUILLE D'EXPÉDITIONFormulaire inscription journée du
cheval**EDITEUR**Fédération Française d'Équitation
Parc Equestre
41 600 Lamotte**DIRECTEUR DE LA PUBLICATION**

Serge Lecomte

En route vers les championnats d'Europe !

A l'heure où nos équipes se préparent pour les Championnats d'Europe qui auront lieu à la fin de l'été, c'est le moment de faire le point sur les 3 disciplines olympiques.

En concours complet, les bons résultats s'enchaînent avec les récentes victoires tricolores à Praton, Saumur et Ede. Les chevaux sont en bonne santé. L'entraîneur national reste vigilant mais confiant.

La sélection de l'équipe de France se fera au lendemain de la finale des championnats de France pro 1 à Vittel. Ensuite les cavaliers iront en stage de préparation à Granville.

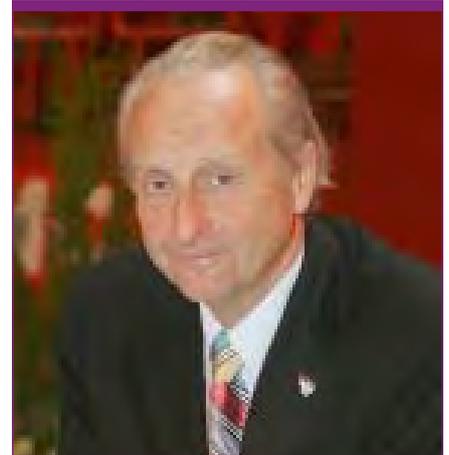


Photo : FFE/PSV

Pour le saut d'obstacles, il ne faut pas oublier que le championnat d'Europe est qualificatif pour les Jeux Olympiques. L'enjeu est très important. La construction de l'équipe est difficile en raison de l'indisponibilité de certains cavaliers et chevaux. Les couples capables de briller au très haut niveau international ne sont pas nombreux. Gilles Bertran de Balanda reste tout de même confiant car un schéma possible d'équipe numéro 1 se dessine peu à peu. Nous y verrons plus clair après Aix la Chapelle avec une sélection tout début août.

Sans être utopiques sur nos chances de podium en dressage, la France progresse lentement. Nous présenterons cette fois une équipe aux championnats d'Europe avec une probabilité de qualification par équipe aux Jeux Olympiques.

Pour le très haut niveau, 2007 est une année de transition. Nous devons malheureusement simplement gérer au mieux les actifs existants. En 2008, lorsque toutes les équipes seront qualifiées aux Jeux Olympiques, il sera enfin temps d'appliquer la politique fédérale à long terme sur le sport que nous attendons tous depuis de très nombreuses années.

Je souhaite exprimer mon admiration aux athlètes et chevaux de nos équipes de France et leur souhaiter bonne chance.

Christian Paillot*Vice-président de la FFE chargé du Haut Niveau***Force réglementaire**

Ceci est le mensuel officiel de la Fédération Française d'Équitation. Les informations qui y sont publiées ont force réglementaire, sauf pour les concours amateur & pro où c'est le BO FFEcomp et le site internet qui ont force réglementaire.

L'envolée d'une carrière

A 26 ans, Kevin Staut fait déjà partie des figures constantes du saut d'obstacles français. Bon junior, brillant jeune cavalier, il s'inscrit aujourd'hui parmi les meilleurs seniors. Il a construit sa carrière patiemment, avec réflexion, sans esbroufe et bien encadré. Sa rencontre avec Kraque Boom, l'amène sur le devant de la scène.



Photo : F Chéhu

AU FIL DES ÉCURIES

Kevin Staut a mené son apprentissage de cavalier en passant par diverses écuries de renom. A chaque fois, il est reparti avec un bagage enrichi. « J'ai débuté la compétition à l'âge de 13 ans chez les Delaveau où je suis resté 4 ans. C'était très famille. Les parents étaient encore en activité et leurs fils, Patrice et Stéphane, étaient là aussi avec Eugénie Angot et

Mathilde, l'épouse de Stéphane. Ce sont tous de très grands professionnels. Avec eux, j'ai appris à devenir un homme de cheval ».

Kevin quitte les Delaveau avec un titre de champion de France junior décroché en 1996.

Il a 17 ans et arrive pour 2 ans chez Michel Hécart, à Aix-en-Provence : « Michel Robert et Albert Voorn venaient régulièrement nous faire travailler. J'y ai beaucoup appris sur le plan technique. »

Kevin remporte le championnat de France 2^e catégorie en 1999. En 2000, avec *Crocodile Man*, il contribue au titre de champion d'Europe jeunes cavaliers par équipe. Suivent 2 saisons chez Hubert Bourdy : « J'ai découvert avec intérêt les aspects économique et commercial du sport équestre. »

Parallèlement, Kevin Staut poursuit ses études via le CNED. Il est titulaire d'un bac littéraire et d'un BTS gestion-comptabilité. Fort de son expérience, il s'installe entre Deauville et Honfleur, dans les installations construites par ses grands-parents. 1 an plus tard, Kevin déchanté : « Cela marchait bien et j'étais dans une région où je me sens bien. Mais j'avais des objectifs que je ne pouvais réaliser en restant là-bas. Il y a beaucoup de cavaliers en Normandie, trop de concurrence pour pouvoir prétendre aux bons chevaux. »

Le jeune cavalier accepte alors la proposition de Pierre Baldeck, et part à Mulhouse.

LE MODÈLE SUISSE

Il a travaillé pendant 3 ans chez M. Baldeck et s'est récemment installé à Sihlbrugg en Suisse, chez Ruedi Stüssi. Kevin précise : « Je travaille toujours avec M. Baldeck qui n'est qu'à une heure et demie de la Suisse et avec qui je m'entends très bien. Le but était de construire une structure purement sportive, tournée vers le haut niveau. M. Baldeck a embauché un autre cavalier pour les jeunes chevaux. » En Suisse, Kevin a découvert une philosophie du sport qui le fascine : « Il y a ici des gens qui investissent dans les chevaux pour le plaisir, sans attendre autre chose que des émotions sportives. La Suisse est un tout petit pays et nécessairement il y a plein de gens qui veulent monter au même moment dans des infrastructures parfois exiguës. Mais ça ne pose pas de problème car tout est expliqué dès le départ, tout est très structuré. » Bien installé dans sa structure sportive, Kevin Staut peut se concentrer sur ses chevaux de haut niveau, dont Kraque Boom qu'il monte depuis 2 ans et dont ses grands-parents, André et Gisèle Marrot, sont aujourd'hui propriétaires à 100% : « Kraque Boom n'est pas arrivé chez M. Baldeck comme une perle rare, mais juste comme un cheval normal, pas fini physiquement et qui faisait des sans-faute. Je ne l'aimais pas particulièrement. C'est M. Baldeck qui m'a poussé à m'en occuper. Il a commencé à percer à mi-saison l'année dernière. Aujourd'hui, je suis coaché par Thierry Pomel avec le souci de construire sur la durée. Ainsi, je préfère ne pas envisager les championnats d'Europe. C'est un peu tôt. En revanche, je suis content d'aller à Aix-la-Chapelle. Ce type de concours, avec 4 à 5 jours d'épreuves à répétition, lui convient bien. Ce qui caractérise le plus Kraque Boom ? Son intelligence. » Quand 2 intelligences se conjuguent de la sorte, le succès ne peut que se rencontrer en route. - Agnès Lopez Chardonnet



Photo : Collection

▲ CHAMPIONNATS DE FRANCE D'ENDURANCE

Le 19 mai, le championnat de France d'endurance 2* à Ribiers, 05, a rencontré un vif succès avec 153 engagés, 146 partants et 79 classés. La remise des prix était présidée par Elisa Moya, membre du Comité Fédéral, en présence de Jean-Louis Leclerc, sélectionneur de l'équipe de France d'endurance et de nombreux invités d'honneur : 2 députés, le Président du Conseil Général, le Vice président du Conseil général, 3 conseillers généraux, 4 maires, de nombreux sponsors et industriels de la région. Avec une moyenne horaire de 19,150km/h, Aurélie Develay/*Zirkonia* est championne de France suivie de Robert Pastor/*Hasard* et Sabrina Delval/*Inchalla*.

▲ ENDURANCE À COMPIÈGNE

La France avec Philippe Thomas/*Jeol Cabinat*, Pascale Dietsch/*Hifrane du Barthas*, Nicolas Vazquez/*Orsane d'Angélique* et Marylin Lemoine/*Sherahki* remporte l'épreuve par équipe du CEIO*** de Compiègne du 2 juin.

L'épreuve individuelle est aussi dominée par les Français qui trident les 4 premières places : 1. Philippe Tomas/*Jeol Cabinat*, 2. Jack Begaud/*Koum des Jamets*, 3. Pascale Dietsch/*Hifrane du Barthas*, 4. Marylin Lemoine/*Sherahki*. - FM

▲ SAINT TROP'

Florian Angot et *First de Launay* HN* sont 2^e du Grand Prix du CSI*** de St Tropez le 10 juin. - FM

▲ ATTELAGE À SAUMUR

Podium 100 % français lors du CAI4-A de Saumur du 7 au 10 juin avec 1/Benjamin Aillaud, 2/Thibault Coudry et 3/Fabrice Martin. Quant au CAI1-A, il est remporté par Anne Violaine Brisou. - FM

▲ CSIOYR-J DE COMPIÈGNE

Le 3 juin, l'équipe de France Juniors composée de Sophia Mariller/*Koléa du Château*, Julia Dallamano/*Multimed Marokko*, Igor Kawiak/*Abc Cri Cri* et Emeric George/*Fou Chin Trevira*HN* se classe 3^e de la Coupe des Nations du CSIOJ de Compiègne, derrière l'Italie et la Grande Bretagne. - FM

▲ CDIY DU TOUQUET

Maxime Collard et *Flipper d'Or* ENE-HN* remportent la RLM du CDIY du Touquet du 7 au 10 juin. - FM

▲ AACH

Marine Boidin et *Elmara de Toeufles* remportent le Grand Prix du CSIPA de Aach du 7 au 10 juin. L'équipe de France avec Alexandre Fontanelle/*Chavetta II*, Lara Postillon/*Ckito de la Bovegnee*, Thomas Jussiaux/*Silverlea Simply Red* et Marc Braccagni/*Jimmerdor de Florys* est 2^e ex æquo avec l'Irlande de l'épreuve par équipe du CSIOP. - FM

▲ LIPICA

Le 3 juin, Dominique d'Esmé-Gerbaud et *Roi de Cœur*GFD* remportent le Grand Prix Spécial du CDI-W de Lipica. Ils se classent aussi 4^e du Grand Prix. - FM



Photo : FFE/PSV

▲ MOULINS COULANDON

Lors du seul CCIP organisé en France, à Moulins Coulandon, du 25 au 28 mai, Julie Jalaguier/*Isbiratel de Conquet* est 3^e du 2*. Sur le 1*, Chloé Deschamps et *Mon Nantano de Florys* sont 2^e devant Camille Prudhomme/*Ice Cream de Séguret*. - FM

▲ CHAMPIONNATS D'EUROPE PONY GAMES



L'équipe Open - Photo : I Pierrard

Lors des championnats d'Europe à Broadlands, GB, du 26 au 27 mai, la France obtient le bronze dans les 3 catégories. En benjamins avec Vanina Mahoudeaux, Thomas Leguern, Clément Nalbandian, Marine Gérard et Elina Verdolan. En cadets-juniors, l'équipe était composée de Tiphaine Picot, Alison Montginoux, Benjamin Niass, Marie Muller et Marie Pierrard. En open (18 ans et plus), la France était représentée par Vincent Leroy, Mathilde Hevin, Elodie Quenon, Louis-Stéphane Ameller et Pierre Alexandre Maury. - FM

▲ VÉTÉRANS

Lors du CSIV-B d'Auvers du 26 au 28 mai, Françoise Bercoff/*Henviou d'Irleau* remporte le Grand Prix, suivi de Jean Louis Massoni/*Nouméa de Longpr* et Edmond Milot/*Fado du Mûrier*. L'équipe de France I composée de Guy Rohmer/*Plato*, Edmond Milot/*Fado du Mûrier*, Christophe Legue/*Heda de Jaunière* et Xavier Lemarquis/*Kaïd des Nauves* est 3^e de l'épreuve par équipes.

Au CSIV-B de la Baule, du 1^{er} au 3 juin, l'équipe de France 1 avec Xavier Lemarquis/*Kaïde des Nauves*, Nathalie Robin/*Kaloubet de Trelong*, Christophe Legue/*Heda de Jaunière* et Edmond Milot/*Fado du Mûrier* est 2^e de l'épreuve par équipes. - FM



Groupes I au 31 mai 2007

CSO

Seniors

- 1 Eugénie Angot et Ilostra Dark, SF, prop : EARL Elevage de l'Angenardière
- 2 Florian Angot et First de Launay*HN, SF, prop. Haras Nationaux
- 3 Roger Yves Bost et Idéal de la Loge, SF, prop. Indivision Idéal de la Loge
- 4 Hubert Bourdy et Toulon, BWP, Prop. SARL Bourdy Hubert et Luc Tilleman
- 5 Robert Breul et Iasco Mouche, SF, prop. SARL Breul Robert
- 6 Laurent Goffinet et Flipper d'Elle*HN, SF, prop. Haras Nationaux
- 7 Olivier Guillon et Ionesco de Brekka, SF, prop. Pierre Leboulanger
- 8 Michel Hécart et Itot du Château, SF, prop. SARL Ecurie Hécart Michel
- 9 Kevin Staut et Kraque Boom, SF, prop. André Marrot

Jeunes cavaliers

- 10 Pierre-Alain Mortier et Dollar de la Lande*HN
- 11 Olivier Perreau et Grâce du Fraigneau
- 12 Charlotte Léoni et Olympia

- 13 Alexandra Paillot et It's Texas de Revel
- 14 Raphael Goehrs et Okstar
- 15 Julien Champaille et Patty
- 16 Cyril Bouvard et Lutin du Hequet *HN
- 17 Nils Candon et Raccord M

Juniors

- 18 Sophia Mariller et Ibis de Courcel
- 19 Emeric George et Fou Chin Trevira *HN
- 20 Igor Kawiak et Abc Cri Cri
- 21 Julia Dallamano et Multimed Marokko
- 22 Virginie Rouzair et Ini de Trottignon
- 23 Edouard Flocre et Idromelle
- 24 Hugo Breul et Kassidi
- 25 Jacques Helmlinger et Landina

CONCOURS COMPLET SENIORS

- 26 Jean-Renaud Adde et Haston d'Elpegere, AA, prop. Franck Guittard
- 27 Arnaud Boiteau et Expo du Moulin, SF, prop. Arnaud et Jean Boiteau
- 28 Didier Dhennin et Ismene du Temple, SF, prop. Barbara Conin
- 29 Karim Florent Laghouag et Havenir d'Azac, AA, prop. Alain Prost
- 30 Erwan Leroux ADC et Fidji de Magne* Mili, SF, prop. Ministère de la Défense

- 31 Cédric Lyard et Jolly Hope de Treille, SF, prop. Serge et Geneviève Lyard
- 32 Rodolphe Scherer et Fairfax, ISH, prop. Heidi Antikatzides
- 33 Rodolphe Scherer et Iman du Golfe, SF, prop. Laure Bavay
- 34 Jean Teulère et Espoir de la Mare*Ecolit, SF, prop. Christophe Dubois
- 35 Nicolas Touzaint et Galan de Sauvagère, SF, prop. Monique Girard Claudon
- 36 Nicolas Touzaint et Tatchou, AA, prop. Véronique Réal
- 37 Eric Vigeanel et Coronado Prior, AA, prop. Julie Guillet
- 38 Gilles Viricel ADC et Kelva*Mili, AA, prop. Ministère de la Défense

DRESSAGE SENIORS

- 39 Julia Chevanne et Calimucho, Han. Prop. Julia Chevanne
- 40 Dominique d'Esmé-Gerbaud et Roi de Cœur*GFD, DWB, prop. Dominique d'Esmé-Gerbaud
- 41 Hubert Perring et Diabolo Saint Maurice, SF, prop. La Garde Républicaine
- 42 Karen Tebar et Falada M, Han. Prop. Gerhild Willy Schetter et Karen Tebar
- 43 Odile Van Doorn et Parodie vd Wateringhoeve, DWB, prop. Odile Van Doorn

Photos : FFE/PSV, F Chéhu, Collection



LES ECONOMIQUES

SPRING
05 49 73 33 88

LA SUPER

203 €
TTC

70 PLAQUES + 70 FLOTS

ou 150 PLAQUES ou 140 FLOTS

• EN CADEAU 1 SUPERFLOT SPRING TROPHY
OU 10 PANNEAUX DE FLÉCHAGE
* MANIFESTATION HIPPIQUE

PLAQUE: 15 x 15 CM
PLASTIQUE BLANC
IMPRESSION 1 COULEUR
SANS NUMÉROTATION DE PRIX
MOTIF ET COULEUR AU CHOIX
FLOT: MÉDAILLON BLANC
IMPRESSION 1 COULEUR
MOTIF ET COULEUR AU CHOIX
HAUTEUR 27 CM



118 €
TTC

LA MINI

40 PLAQUES + 60 FLOTS

ou 100 PLAQUES ou 95 FLOTS

PLAQUE: 12 x 9 CM
PLASTIQUE BLANC
IMPRESSION 1 COULEUR
SANS NUMÉROTATION DE PRIX
MOTIF ET COULEUR AU CHOIX
FLOT: MÉDAILLON BLANC
IMPRESSION 1 COULEUR
MOTIF ET COULEUR AU CHOIX
HAUTEUR 17 CM

309 €
TTC

• CADEAU AU CHOIX
(OUI LA SUPER)

COULEURS AU CHOIX :



MOTIFS PROPOSÉS :



DEMANDE SUR PAPER-LIBRE * POSSIBLE À LA COMMANDE - DÉLAI 15 JOURS AVANT LA DATE DU CONCOURS - SUPPLÉMENT POUR PORT EXPRESS 10,00€

GRATUIT
REPRODUCTION
DE VOTRE LOGO
EN 1 COULEUR

COULEUR DU MOTIF AU CHOIX :

BLANC

NOIR

BLEU ROYAL

VERT

ROUGE

JAUNE

MARQUAGE NOIR OU BLANC

SAC À DOS :
100% POLYESTER
POUR/TOUT VÂGE
DE LINES COULEURANTES
48 x 55 CM
IMPRESSION NOIRE OU BLANCHE
SUR LINE FACE

LE KIT DE VOTRE RENTRÉE

Fidélisez vos cavaliers!

à partir de
6,00 €
le Kit TTC

LE TEE-SHIRT + SAC À DOS
MARQUÉS
+ PORTE-CLÉS OFFERT

TEE-SHIRT :
100% COTON, COUPE ADAPTE ET
TURBULAIRE 140g/m², TABLES ENFANTS
ET ADULTES, IMPRESSION NOIRE OU
BLANCHE SUR COTON



EN CADEAU

PORTE-CLÉS :
TÊTE DE CHEVAL EN ACRYLIQUE
5 x 4,5 x 0,5 CM, NON MARQUÉ

de 50 à 99

de 100 à 149

de 150 à 199

200 et +

10,00 €

8,75 €

7,50 €

6,00 €

TTC le kit, port en sus.

* à partir de 207 pièces.

www.spring-serigraphie.fr

4 et 6 rue de Gisors - BP 2935
78011 MORT CERDEX 09
05 49 73 33 88
Fix : 05 49 73 23 11
www.spring-serigraphie.fr

SPRING
COMMUNICATION



1



2 3



4



Le Grand Tournoi 2007

Le Grand Tournoi a réuni au Parc Equestre Fédéral à la Pentecôte horse-ball, polo et pony-games.

1 Le podium du polo avec toutes les catégories.

2 Le podium des pony-games ; 1 CE d'Istres,13. 2 PC La Salantine Houssais,44. 3 Ecuries du Sort,69.

3-4-5-6 et 8 Du sport, de la joie et de belles passes pour le championnat de France de horse ball jeunes.

7 L'équipe de France de horse ball senior est venue au Grand Tournoi pour un stage de préparation et un match de démonstration en nocturne. Ici devant le stand FFE.



5 6



8 7



Jouer l'atout horse-ball

Sous l'impulsion de Frédéric Pétrequin, un connaisseur, le CRE Languedoc Roussillon a mis en place pour ses clubs un programme de formation horse ball à objectif à la fois pédagogique et sportif. Bilan d'un projet formation sur 3 années.



Un succès pour les Journées Open - Photo : CRE Languedoc Roussillon

L'opération a mis en avant l'aspect promotionnel du horse ball en vue d'inciter les clubs qui ne pratiquaient pas cette discipline à la proposer à leurs cavaliers. Claude Michelet, BEES 2^e degré et responsable de la commission développement au sein de la Fédération internationale de horse ball a été mandaté par le CRE pour en assurer le pilotage. La 1^{ère} étape favorise l'expérience de terrain pour les clubs, des produits pédagogiques et la formation des enseignants. La 2^{ème} étape mettra en avant les aspects professionnels (formation plus poussée des enseignants car les clubs sont à la recherche de moniteurs spécialisés en horse ball) et économiques en ce que le horse ball est une discipline rentable pour les centres équestres.

MISE EN AUTONOMIE

Tout d'abord, une tournée a été mise en place dans 4 zones de la région, Perpignan, Montpellier, Alès et Narbonne en vue de pro-

poser aux clubs une première formation. L'optique était de rendre les clubs autonomes dans la pratique du horse ball avec leur cavalerie et leurs cavaliers. Concrètement, Claude Michelet se déplaçait dans les clubs qui le souhaitaient pour 8 entraînements ou 2 demi journées de formation.

JOURNÉE OPEN

Dans le prolongement de cette initiation au horse ball, ont été organisées des journées open, rassemblant les clubs de la région ayant la même expérience, dans un esprit d'animation pour concrétiser ce dont cavaliers et cavalerie étaient capables. La philosophie des journées open est de donner l'égalité des chances à tous, tout en incitant les enseignants à se former à l'arbitrage.

La 1^{ère} journée Open a eu lieu au printemps 2004 à Pezenas. 3 ans après ont eu lieu en Languedoc Roussillon, 5 journées open en 2007 avec 25 à 30 équipes.

DVD

Les premières étapes de l'opération de promotion du horse ball ont donné lieu à 2 DVD, véritables outils pédagogiques à destination des clubs. Le premier *Le horse ball et l'équitation d'école* retrace l'expérience du club Saint Georges Equitation à Grabels, 34, sur 2 mois, de l'initiation totale des cavaliers jusqu'au 1^{er} match d'entraînement.

Un 2^e DVD, *Le horse ball d'école et la compétition* a été filmé pendant la première journée open. Ils sont tous les 2 disponibles auprès du CRE Languedoc Roussillon.

FORMATION

Enfin, le CRE a mis en place une formation horse ball à destination des enseignants des clubs de la région d'une durée de 5-6 jours par an. En 2007, cette formation s'est terminée par une évaluation finale par le CTR qui donnait lieu à la remise d'une attestation de stage.

UN PREMIER BILAN

Au bout de 3 ans, le bilan de l'opération est positif. 16 clubs environ y ont participé. 2 clubs qui ont découvert le horse ball grâce à cette opération ont désormais des équipes aux finales régionales jeunes et clubs. C'est aussi une réussite en ce que tous les clubs qui ont participé à l'opération ont gardé le horse ball dans leur système pédagogique, même si la discipline n'est pas pratiquée en compétition. Les journées open sont un outil promotionnel pour le horse ball et rentable pour les clubs qui l'organisent.

Pour Claude Michelet, « *Le programme horse ball est la convergence entre le système sportif qui marche bien dans la région et le système promotionnel qui permet d'intégrer de nouveaux clubs. L'objectif est d'avoir très prochainement dans la région une quarantaine de clubs qui pratiquent le horse ball à tous les niveaux.* » - F. Monnier

2007 : An dix

Le chantier médiéval de Guédelon fête cette année son dixième anniversaire. Solidement installé en forêt de Puisaye, sur une providentielle ancienne carrière boisée, ce laboratoire à ciel ouvert s'ouvre miraculeusement au visiteur du 21^e siècle.



Photo : Copyright Guédelon

CHÂTEAU PHILIPPEN

Commencés en 1997, les travaux s'achèveront dans une quinzaine d'années. Le château de Guédelon qui s'élève est une construction menée selon les canons voulus et édictés par Philippe Auguste. Les plans ont été dessinés par Jacques Moulin, architecte en chef des Monuments Historiques. Le suivi scientifique est assuré par un groupe d'archéologues, historiens de l'art et castellologues.

LABORATOIRE SCIENTIFIQUE

Livre d'histoire vivant, Guédelon met en œuvre les pratiques et techniques des bâtisseurs du Moyen Âge. Indépendamment du château proprement dit, le village qui s'est créé autour reprend les usages de l'époque pour la confection des murs en torchis, bois entrelacés recouverts d'argile, tavaillons fendus au départoir pour la couverture, la création

d'un jardin médiéval avec ses plantes aromatiques et tinctoriales... Le dépaysement est garanti. De plus, l'interactivité entre les visiteurs et les « ouvriers » est une réalité, tant ces derniers ne sont pas avares d'explications ni de démonstrations bien concrètes.

COMME AU 13^e SIÈCLE

Tailleurs de pierre, carriers, maçons, bûcherons, charpentiers, forgeron, cordier, vannier, potière, tuiliers, charretiers... bâtissent activement ce château-fort, vêtus du b্লাud médiéval, en utilisant us, coutumes et outils de l'époque.

CHEVAUX ET CHARRETIERS

On peut aussi rencontrer là-bas deux charretiers heureux, au sommet de leur art. Ludovic Goury, enseignant d'équitation diplômé d'Etat, et Laetitia Roux, 6^e galop d'attelage, ont en charge deux



Photo : Copyright Guédelon

magnifiques chevaux de trait, une percheronne de 11 ans, *Idole*, et un ardennais de 9 ans, *Kaboul*. Leur rôle est d'approvisionner le chantier en tous matériaux pour mener à bien la construction. L'attelage le plus utilisé est le tombereau pour transporter pierres, bois, mortier et autres. Dès qu'il s'agit de débardage et de déplacer troncs d'arbres, poutres, lourdes solives, c'est le singulier trinqueballe à 6 roues qui prend le relais, mais le traînage au sol, plus rare, se pratique également.

RESPECT ABSOLU

Les deux chevaux – qualifiés de formidables par leurs charretiers – sont traités avec tous les égards et un respect absolu. Leurs qualités essentielles sont puissance et énergie, associées à une tranquillité de chaque instant. Pas plus de deux à trois heures de travail par jour, c'est-à-dire moitié moins qu'une utilisation normale d'un cheval de trait. L'explication donnée est qu'avec la présence d'un public nombreux, les chevaux sont toujours concentrés, constamment sous pression, sans cesse attentifs et dans l'impossibilité de se détendre.

DRESSAGE ADAPTÉ

Dans ce sens, le dressage d'*Idole* et *Kaboul* a été porté à une très grande précision. Ils ne doivent pas bouger d'un centimètre quel que soit le bruit, les exclamations du public, les interpellations des enfants, le fracas du tombereau qui se déverse. Ils ne sont sensibles qu'aux sollicitations de leurs charretiers de la voix ou des guides. Ce dressage n'a rien à voir avec celui, traditionnel, de leurs semblables et

les ordres classiques ont été bannis du langage habituel utilisé pour les chevaux de trait, à cause du public qui pourrait interférer le cas échéant. Ludovic fait observer que par rapport au début du chantier, avec l'accroissement constant des visiteurs, le dressage a considérablement évolué. Plus de finesse et de précision s'imposent aujourd'hui. Les chevaux sont pour le moment toujours utilisés seuls mais il est projeté de les atteler en tandem et en paire.

CONTRÔLE DES NAISSANCES

Durant toute la saison d'ouverture du chantier au public, du 15 mars au 11 novembre, les charretiers sont également chargés de s'occuper des autres animaux présents sur le site : deux vaches, deux ânes, une douzaine de moutons et agneaux. Les volailles, autrefois nombreuses, ont pour le moment disparu à cause de la grippe aviaire et le troupeau de porcs asiatiques est désormais en enclos fermé, au motif de contrôle des naissances et de risque de fuite dans la forêt avoisinante.

UN JOUR PEUT-ÊTRE

Le dressage des vaches à la traction a été abandonné par manque de disponibilité, mais Ludovic a néanmoins déployé ses talents, de sorte que l'une d'elles est susceptible d'être attelée à l'aide d'une joulotte, sorte de joug à une place, si la nécessité l'exigeait.



Photo : Copyright Guédelon

ANNIVERSAIRE À GRAND SPECTACLE

Tour maîtresse, escarpe, contrescarpe, voûte d'arêtes, archères, vousoirs, croisée d'ogives, bretèche, culots, mots parfois mystérieux, prennent ici tout leur sens. La construction va bon train et l'année anniversaire 2007 sera marquée par des avancées significatives. Une centaine de tailleurs de pierres supplémentaires venus de tous horizons d'Europe et d'ailleurs vont se succéder du 12 juillet au 19 août, pour prêter main-forte aux oeuvriers du chantier.

LOGIS

L'accent sera spécialement mis sur un programme de taille exceptionnel en pierre calcaire pour confectionner vousoirs et clé de la voûte d'ogives, fenêtres et cheminées du logis seigneurial. Les solides corbeaux du grès ferrugineux de la carrière du chantier sont maintenant chargés de poutres imposantes et les bûcherons, à la doloire, taillent inlassablement les solives.

Du premier étage, à plus de quatre mètres du sol, on atteindra la « aula », qui sera la grande salle d'honneur du logis. Le « grand degré », large escalier extérieur à main courante moulurée, entièrement construit, y mènera.

De son côté, la tour maîtresse poursuit son ascension. Elle va encore s'élever d'un étage avec la chambre voûtée du seigneur. A terme, elle culminera à 30 mètres de haut.

FOUR ET TUILES

Dans peu de temps, le château aura grand besoin de tuiles pour couvrir ses nombreux toits. Les expériences le prouvent, l'argile de Guédelon, extraite sur place, est parfaitement adaptée à la confection de tuiles d'excellente qualité. On s'attache aujourd'hui à mettre au point un four fiable susceptible de mener à bien la cuisson requise, aussi bien des tuiles que des carreaux de pavement.

SUCCÈS NATIONAL ET INTERNATIONAL

Le chantier médiéval de Guédelon a accueilli en mai 2005 son millionième visiteur. Il reçoit désormais chaque année aux alentours de 240 000 personnes, dont une partie non négligeable hors Hexagone, et s'inscrit fièrement comme le deuxième site touristique bourguignon. Le meilleur conseil à donner : y aller ! - Hervé Delambre.

Contact : Guédelon chantier médiéval, Départementale 955, 89520 Treigny www.guedelon.fr



Photo : Copyright Guédelon

A la rencontre des écoles

Une opération de développement de l'équitation scolaire a été montée en Champagne Ardenne grâce à une collaboration entre le CRE, le Conseil des chevaux, les clubs de la région et le conseil régional. A l'origine du projet, Dominique Hennion. Dossier.



Photo : C Buda

Secrétaire Générale du CRE et membre du conseil des chevaux, Dominique Hennion considère que le meilleur prescripteur en faveur du développement de l'équitation reste l'école. Elle a donc fait passer le projet au niveau du Conseil des Chevaux dans les actions pour augmenter le nombre des licenciés dans la région.

JOURNÉE DÉCOUVERTE

Au printemps 2006, une journée de découverte de l'équitation a été proposée aux écoles primaires de la région avec pour objectif de faire connaître aux écoles l'environnement du centre équestre et présenter le projet pédagogique d'équitation scolaire sur 7 à 10 séances. Plus de 500 élèves ont été accueillis dans les différents clubs de Champagne Ardenne pour un premier contact avec le poney.

SÉANCES D'INITIATION

Les séances ont été mises en place avec les écoles intéressées pour l'année scolaire 2006-2007. Plus

de 350 élèves ont été ainsi accueillis dans 7 centres équestres de la région.

Lors de chaque séance, la classe est divisée en 3 ateliers d'une durée de 30 mn chacun, équitation, découverte du milieu et soins au poney. L'objectif est de laisser chaque enfant libre d'intervenir et d'agir individuellement.

CONSEIL RÉGIONAL

Le financement du Conseil Régional est de 50% par séance avec un plafond de 5€ par élève. L'aide est versée directement aux clubs.

CHARTE

Une charte a été établie pour les clubs participant à l'opération. L'objectif est d'homogénéiser l'accueil, la prestation et de fournir un plan détaillé des séances. Les clubs recevant des scolaires sont agréés Jeunesse et Sport. Ils disposent d'une salle d'accueil chauffée aux normes de sécurité pouvant recevoir au minimum 15 personnes, d'au moins 2 personnes présentes sur le site dont une diplômée d'Etat, d'équidés et du matériel adaptés. Un programme éducatif pour la pratique et la théorie est établi. Le prix proposé est cohérent avec la prestation, soit environ 10 euros la séance par élève

QUELQUES SÉANCES

Equitation	Soins au poney	Découverte du milieu
Equilibre sur le poney	Découverte du poney et du club	Classification du poney
Avancer et arrêter	Brosser les poneys : les différentes parties	Les races de poneys
Changer de direction	Mettre le licol	Alimentation
Parcours d'évaluation	Promener le poney	Le plan du club



Photo : C Buda

AUBE

L'opération a reçu un accueil très favorable de la part de l'inspection d'académie de l'Aube qui s'est investie totalement dans le projet.

Elle a organisé une réunion avec tous les clubs du département, aide les enseignants à monter leur projet et a investi dans une bibliothèque équestre destinée aux maîtres.

TRANSPORT

L'opération est reconduite pour l'année scolaire 2007-2008. Malgré son succès, le développement de l'équitation scolaire se heurte au coût du transport des élèves. Actuellement, seules les écoles ayant un centre équestre dans leur commune peuvent bénéficier de cette action. Afin de développer ce projet, une recherche de financement est en cours pour la prise en charge du transport. En effet, de nombreux clubs ont eu des contacts positifs avec les écoles mais les séances n'ont pas lieu faute de d'argent pour le transport. - F. Monnier



Photo : Equisup

▲ QUARNAC DU MESNIL

Le Selle Français Quarnac du Mesnil acquis par le team Equisup, groupement de supporters des sports équestres, a fait sa 1^{er} sortie aux qualificatives étalons du Lion d'Angers, le 1^{er} juin. Il a remporté sa section avec 9,21/10 à l'obstacle, meilleure note attribuée jusqu'ici pour les 234 entiers de 3 ans présentés à Saint-Lô, Cluny et Le Lion d'Angers. Confié à Timothée Anciaume, Quarnac du Mesnil est qualifié pour la finale nationale d'octobre à Saint-Lô. - FM

▲ 40 ANS POUR LA CHEVAUCHÉE

Le CE La Chevauchée situé à Chateauguay, 63, fête ses 40 ans cette année. Pour Graziella Pechaubes, dirigeante fondatrice du club : « Depuis 40 ans, respect de l'animal et fidélité sont les valeurs fondamentales de la Chevauchée. Au delà de l'initiation à l'équitation, c'est ici d'amour du cheval dont il s'agit » - FM

▲ TROPHÉE DES CLUBS 2007

Le trophée des clubs organisé par l'association Equis dans le cadre du championnat interrégional CSO club ponam du 13 mai à



Photo : A Manet

Reims a permis de récompenser les meilleurs clubs. Il a été remporté par La Marfée, 08, suivi de l'EE de la Forêt de Riez, 02, des Ecuries de Montigny, 62 et du Poneyland d'Antony, 92. - FM

▲ CHAMPIONNATS DU MONDE HANDISPORT

Valérie Salle, José Letartre, Nathalie Bizet, Annabelle Dervin, Samuel Catel et Adib Elsarakby représenteront les couleurs de la France lors des championnats du Monde d'équitation handisport à Hartpury du 20 au 23 juillet. Pour Samuel, 21 ans, amputé d'une jambe, du CE de la Scie, 76, et Adib, 26 ans, hémiplégique, licencié au Haras des Loges, 45, c'est la 1^{er} sélection en équipe de France. Ces 2 cavaliers ont un point commun, étant tous les 2 en formation BPJEPS. - FM



A Elsarakby et Golf d'Honduras - Photo : Haras des Loges

▲ CENTRE DE VALORISATION

France Dressage a ouvert un centre de valorisation et de formation au haras du Pin. L'objectif est dans un 1^{er} temps de former des jeunes chevaux de 3 à 6 ans en vue de la Grande Semaine de Saumur. Nick Kemps, jeune cavalier hollandais avec une bonne expérience des jeunes chevaux a été choisi pour travailler les chevaux au centre qui peut accueillir 7 chevaux. Sélectionnés sur leur potentiel à participer à la finale de Saumur, les chevaux sont confiés par les éleveurs pour une période qui se clôture à l'issue de la Grande Semaine. - FM

▲ JEUDIS DU PIN



Photo : Haras nationaux

La version 2007 des Jeudis du Pin fait place au cirque avec Gaby Dew. Seule artiste installée dans un Haras National, Gaby propose un répertoire varié et ludique avec la collaboration de son compagnon, Zbigniew Pankowski et de l'équipe des Haras Nationaux. Elle organise aussi des cours d'initiation au cirque équestre jusqu'au 27 septembre. A noter aussi une nouveauté 2007, les Mardis du Pin, du 24 juillet au 14 août. www.haras-nationaux.fr. - FM

▲ GROOMING

Le dernier hors série de *Cheval magazine* est consacré au grooming. 42 leçons en images afin de tout savoir pour s'occuper d'un cheval au quotidien, pansage, toilette, soins, matériel, écurie, compétition. Le tout, dans un format de poche. - FM



▲ GALOPS

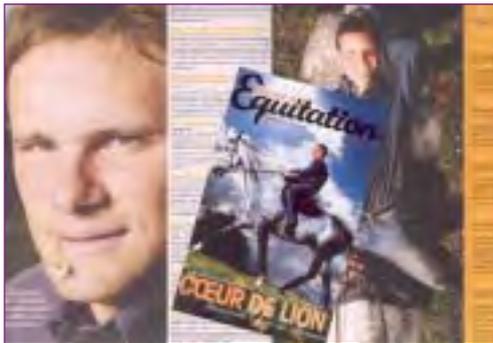
Le 1^{er} jeu interactif pour réviser le programme des Galops 1 à 4. Plus de 400 questions d'examen sur 100 thèmes de connaissance et des exercices pratiques en 3D (changement d'allures, figures de manèges, parcours d'obstacles...). Contenu rédigé par Stéphanie Nageleisen, BEES 2. Avec en prime un DVD, *Adorables poulains*. *Mes Galops 3 D*, CD Rom PC, Ed. Gost In Love. - FM



Le poids des mots, le choc des photos

Photogénique, spectaculaire, le cheval attire les médias qui jouent la carte choc. Florilège de jeux de mots et d'images étonnantes avec un temps de réflexion sur la sécurité en complet.

Nicolas Touzaint sous tous les angles



Le Journal de l'Equitation dans son numéro 2 campe un Nicolas

Touzaint très nature et séducteur où l'on voit le leader du complet en jeans délavés et chemisette décontracté, fleur à la bouche et sourire enjôleur dans une relation complice avec son grisou. L'interview est dans le ton des photos : Nicolas se livre : « Le bonheur ? Gagner, les amis, la famille. On m'a appris à travailler. Ma vie... beaucoup de chance. Aujourd'hui, j'avance, je profite du moment. »

Leçon d'élégance



Un spécial polo de 96 pages sur papier glacé joint à la livraison 16 juin du Figaro Magazine. Le titre

donne le ton : « De Buenos Aires à Oulan-Bator, de Jaipur à Windsor, de Palm Beach à Dubaï... le polo est un art de vivre ». Photos et articles sont une véritable invitation au voyage dans les grandes nations du polo, de la French Touch à la grandeur nature argentine en passant par les cavaliers du vent mongols et le polo indien à dos d'éléphant. Le côté glamour du polo n'est bien sûr pas oublié avec la rubrique mode où les produits de luxe vont à la rencontre des beaux joueurs de polo ou encore l'instantané people. Une échappée au cœur du mythe.

Attelages Magazine

En juin, *Attelages Magazine* a fêté avec brio son 50^e numéro en proposant un jeu concours doté de 20 000 euros de prix. Lancé en octobre 1998, le bimensuel de la pratique de l'attelage, riche de ses diversités est en passe de devenir la référence de tous les adeptes de la discipline. Le numéro spécial anniversaire, propose 98 pages d'approche variée de l'attelage mêlant histoire et tradition, tourisme et évasion, sport et performance avec de très belles photos et une très attendue consacrée à la vie des régions.



Photo : DR

▲ QUI ACCOMPAGNE QUI ?

Quand le cheval est l'étalon qui donne la mesure du plus gros chien du monde, un Hercule de 128 kgs pour 97 cm au garrot... Un beau montage. Sponsorisé par Photoshop ?

▲ CHUTES EN CASCADE



Les chutes d'équitation font parfois l'objet de vidéos d'anthologie. Le 8 juin, le site internet www.msn.fr a choisi de mettre en avant sur sa page d'accueil « les plus belles chutes d'équitation compilées par Arthur », une compilation de son émission *Les enfants de la Télé*. Pas vraiment promotionnel, mais si drôle !

▲ LE PELOTON S'EMBALLÉ



Un concurrent pas comme les autres a été dénoncé par *Ouest France* alors qu'il essayait de se dissimuler parmi les cyclistes du tour de Suisse. Est-ce parce qu'il prenait la tête de la course ?

La jument pouline dans un lotissement

Une jument pouline dans un lotissement. Les juments poulines sont des chevaux de race française, très appréciés pour leur caractère doux et leur aptitude à la selle. Elles sont souvent utilisées pour le loisir et le tourisme équestre.



▲ NAISSANCE ÉMOTION

Une jument inspirée s'en est allée faire son poulain dans un lotissement d'un quartier de Briantec (Morbihan). Brève inédite de **Ouest France** qui centre sur l'émotion : « Jolie surprise », « tout petit square », « tout petit poulain », « elle a fait son bébé toute seule », « son bout de chou ». Trop mimi !

▲ LEPERS ÉQUESTRE



Le célèbre animateur de **Questions pour un champion** fait la couverture de **TV Magazine** du 27 mai en tenue de cavalier aux côtés de son cheval Rag. « **Lepers intime** » dévoile sa passion pour le cheval dans son jardin secret : sa ferme de Normandie. « Quarante hectares où l'homme de 58 ans aime à se ressourcer ». « Je l'ai achetée il y a vingt ans. A l'époque, j'étais amoureux d'une femme qui faisait de l'équitation. J'ai eu jusqu'à huit chevaux. ». Le bonheur des stars est dans le pré !

▲ MINE D'OR CHINOISE

« Faire de la Chine un grand pays pour les sports et loisirs équestres » Telle est l'ambition de la Chine selon **Ouest France**. Projet d'un nouvel hippodrome, remonte en chevaux, formation de moniteurs et de cavaliers... A la clé un contrat de 165 millions d'euros, 2 000 boxes et autant de chevaux, 330 hectares. Un challenge à la taille du pays où la France est dans la course. Avis aux amateurs !

Objectif sécurité

Suite aux tragiques accidents en CCE, **Le Cheval**, **Cheval Pratique** et **Cavadeos** titrent sur la « Création de la Commission sécurité » de la FFE. **Sport.fr** relève la mise en place d'un « groupe de réflexion sur la sécurité ». **Métro** titre « Cross : la sécurité, un obstacle à surmonter » et file le jeu de mots « Son cheval de bataille : mieux protéger ses pratiquants ». **La Revue Technique du cheval** rapproche l'initiative de celle de la FEI qui « ne fait que confirmer ce qu'on savait : le cross n'est pas dangereux la plupart du

temps... sauf lorsque cheval et cavalier tombent ensemble. »

Le Monde reprend les chiffres de la FEI : « 788 chutes en concours complet en 2006 » pour « 13 320 participants » sur « 394 compétitions internationales » avec 2 chutes fatales, « soit 0,25% de l'ensemble des chutes constatées en 2006 ». La réflexion est lancée.



Le Grand Tournoi des jeux de mots

Le rendez-vous des sports collectifs à Lamotte a fait l'objet d'une communication systématique auprès des médias locaux et régionaux. 1 609 journalistes appartenant à 629 médias ont été contactés.

« Week-end chic et choc », « Très grand le Tournoi » pour **La Nouvelle République**. « Trois en un » pour **Cheval Junior**. « A fond le ballon » pour **Le Cheval**. « Grand succès pour le Grand Tournoi » et « Le ballon en ligne de mire » résume Cavadeos. Clin d'œil à la météo avec la « Pluie de médailles » du Pony Club des Fontaines dans **Ouest France**. Sans



oublier la prestation de l'équipe de France annoncée par **La Nouvelle République** sous le titre « Lamotte se pare de Bleus » et résumée par « Une sélection en rodage. » « Le horse-ball séduit à Lamotte » et « Succès grandissant du horse-ball » concluent **La République du Centre** et **La Nouvelle République**.

Equestrio, chicissime !

Après **Grand Prix**, Pascal Renaudon a lancé en 2007 un nouveau bimestriel, **Equestrio**. Le jumping et le polo vus comme un style de vie. Epais papier glacé, le magazine est résolument haut de gamme : photos pleines pages des meilleurs photographes équestres actuels, choix d'angles et de cadrages inédits : très gros plan sur la botte du cavalier d'un poloïste, la bouche ou l'œil d'un cheval... La ligne rédactionnelle est délibérément luxe international avec des portraits de cavaliers, et des reportages sur les grands rendez-vous mondiaux. Tourisme version première classe dans la rubrique **Oxygène** avec les Relais et Châteaux en France et les meilleures adresses aux quatre coins de la planète. Collection de sujets prestige. Très Deauville et Chantilly. Luxe, calme et volupté !



Périples tous azimuts

Périples sur les traces de Vauban, découverte des plus beaux coins de France, toutes les régions se sont mises en quatre pour proposer cet été randonnées et manifestations, avec le soutien du CNTE. Programme.

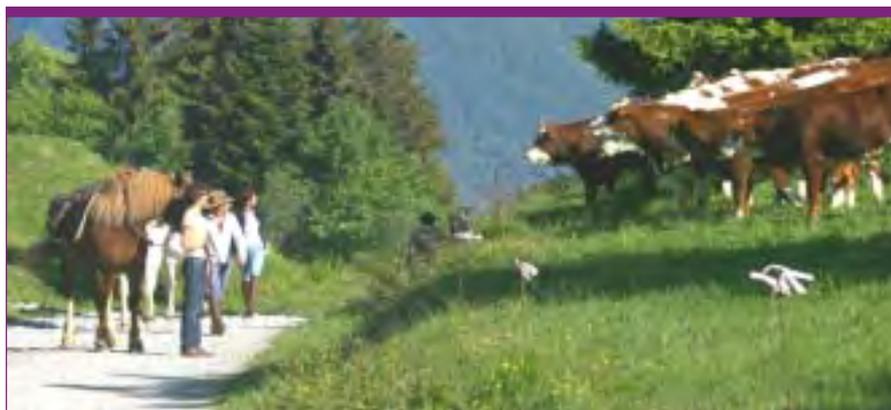


Photo : CRTE Rhône Alpes

BRETAGNE

20, 21 et 22 juillet : Equibreizh 2007 à Grand Champ dans le Morbihan Organisé cette année par les Cavaliers du Loch et les Randonneurs de Lanvaux, le western sera le fil conducteur : des compétitions western, deux spectacles équestres d'une heure du Wild West Show (Eurodisney), du tir à l'arc, un concours de rodéo mécanique, des démonstrations d'éthologie, de maréchal ferrant, de dentiste équin, une présentation vente de chevaux américains... T 02 97 66 45 75, www.lochwesterncountry.com, www.equibreiz.com.

CENTRE VAL DE LOIRE

4 et 5 août : Equiperche, rassemblement régional, proposé par l'AREEL, aux frontières du Centre Val de Loire, de la Normandie et de l'Ile de France, région de forêts, de vallons et de la vallée de l'Eure. L'accueil se fera dès le samedi après-midi pour un week-end d'animations et de rallyes au Château des Vaux sur la commune de St Maurice St Germain (28). L'organisation est soutenue par le CRTE Centre Val de Loire et le CDTE 28. T 02 37 37 59 43, mël areel2007@orange.fr

POITOU CHARENTES

3, 4 et 5 août : Equiromagne, Poitou Charentes 2007, grand rassemblement équestre, est organisé par le CRTE Poitou Charentes dans le cadre de la 23^e Fête du Cheval et de l'Ane qui se tiendra à Romagne (86) le 1^{er} week-end d'août.

Au programme : concert, rallye découverte, défilé, démonstrations de dressage, cascades, qualification cheval de loisirs, épreuve de maniabilité par équipes (montée ou attelée), grande soirée bivouac, soirée brésilienne... Renseignements et inscriptions au secrétariat du CRTE Poitou Charentes : 251 grand'rue 79410 ECHIRE, T 05 49 05 11 31, mël pc.cre@wanadoo.fr, www.cheval-poitoucharentes.com/Tactualites.php

AQUITAINE

17,18 et 19 août : 6^e Equigironde, rassemblement de cavaliers et meneurs en Gironde à Saint Savin (33). Pour ce week-end, vous pourrez assister à une présentation chevaux de trait, un spectacle médiéval, des balades de pleine nature, mais aussi une qualification chevaux de loisir, un défilé, des balades à poney ou en calèche... Convivialité assurée !

Renseignements, réservations au

CDTE Gironde - GRE 33, 153 rue David Johnston, 33000 Bordeaux, T 05 56 00 99 28, mël : gre33@hotmail.fr

ILE DE FRANCE

Du 22 au 26 juillet 2007, le Comité Régional de Tourisme Equestre d'Ile de France organise une grande randonnée qui reliera Fontainebleau à Versailles pour fêter le tricentenaire de la mort de Vauban. Les cavaliers et leurs chevaux rejoindront les différentes étapes franciliennes prévues, sous réserve de modification, Fontainebleau puis Achères la Forêt - Auvers St Georges - Haras de la Cense - Versailles, par l'itinéraire de leur choix pour enfin participer au défilé dans Versailles, les jardins du château et clôturer cette aventure par un dîner de gala.

Vous pouvez retrouver dès maintenant toutes les informations nécessaires sur le site consacré à l'EquiVauban Ile de France : <http://equivauban.free.fr/> ou contacter le CRTE Ile de France T 01 34 70 05 34 ou mël : crte-ile-de-france@ffe.com.

BOURGOGNE

Dans le cadre des festivités commémoratives du 300^e anniversaire de la mort de Vauban, la Région Bourgogne a souhaité s'inscrire dans le programme EquiVauban avec 4 randonnées équestres, ludiques et culturelles, ouvertes à tous, qui rassembleront pendant 3 semaines, des centaines de cavaliers, de tous niveaux et toutes provenances. La ville de Besançon, qui possède l'une des plus belles fortifications de France a été choisie comme point de départ de l'EquiVauban. Versailles, point névralgique de l'administration royale à l'époque de Vauban, se doit d'être le lieu de l'arrivée spectaculaire des cavaliers. Bazoches, principale résidence bourguignonne de Vauban, s'impose comme lieu de rencontre de toutes les randonnées. Ce grand rassemblement de près de 400 chevaux (14 et 15 juillet) est ouvert à tous.

Rens. et inscription : Arnaud Du-



Photo : CDTE Ardèche

rix, coordinateur EquiVauban : T 06 89 13 86 46, mël equivauban2007@wanadoo.fr, Dominique Melot, Présidente CRTE Bourgogne : T 03 85 24 12 39, mail : crte-bourgogne@ffe.com - site : www.tourismequestre-bourgogne.com

RHÔNE ALPES

24, 25 et 26 août : Rallye équestre des Pays de Savoie à La Féclaz (73). Rassemblement des cavaliers et des attelages, randonnée commune, défilé de tous les cavaliers et attelages. T 04 79 84 70 79. www.rallyedespaysdesavoie.com.

PROVENCE

6, 7 et 8 juillet : En selle sur les traces de Vauban. Le 6 juillet, les cavaliers sont accueillis au camping d'Eyglis (05), pot et repas à la pizzeria.

Le samedi, balade équestre vers la maison de Roy en passant par Guillestre et les Gorges du Guil, soirée grillades animée par un groupe country.

Le dimanche matin, des costumes sont remis aux participants et costumés, les cavaliers prennent le départ pour Mont-Dauphin.

Après un circuit à cheval dans Mont-Dauphin, découverte des panoramas le long des remparts, découverte des principaux monu-

ments et animations diverses (jongleurs, spectacle d'épée, marché artisanal, etc.). La journée est clôturée par le spectacle *Les Soldats du Roy* et une descente aux flambeaux.

Renseignements : CDTE 05 / Alpes Durance Média, T 04 92 45 48 75, F 04 92 23 28 68.

MIDI PYRÉNÉES

30 juin et 1^{er} juillet : Rassemblement de cavaliers et attelages autour de sites portant la marque de Vauban comme le lac de Saint-Ferréol, les lac et voûte des Cammazes. CDTE 31 T 05 61 81 50 00, mël contact.cdte31@laposte.net, www.cdte31.fr.



Le groupe de stagiaires venus de différents pays d'Europe - Photo : Hans Peter Schäfer

▲ TRACEURS INTERNATIONAUX DE POR

Sous la responsabilité de Jacques Aguétant, vice-Président et Délégué Technique, la Fédération Internationale de Tourisme Équestre a organisé les 1, 2 et 3 juin, un stage international pour les traceurs des parcours d'orientation des compétitions internationales de TREC. Il s'était adjoint les services de Georges Vincent, traceur national français, Thierry Maurouard sélectionneur et entraîneur des équipes de France, et Jean-Bernard Dreyfus, juge international, polyglotte, traducteur simultané des différentes interventions.

Les participants ont bénéficié d'un accueil remarquable au gîte du Domaine du Loup, totalement isolé au sein du Parc Naturel du Pilat, au sud de la région lyonnaise. La proximité du tracé du POR d'une

récente épreuve nationale de TREC a permis de profitables exercices de terrain succédant à une journée complète de travaux théoriques.

Le groupe de stagiaires se composait de Hans-Peter Schäfer, Joachim et Meike Lefevre (Allemagne), Wolfgang Scheifinger (Autriche), Mathy Olivier (Belgique), Rémi Lerible, Denis Gilbert, Gilles Schroeder et Gaël Vallaëys (France), Decimo Fontanesi, Roberto-Silvio Zanatelli, Raffaele Piotroti, Giovanni d'Arago, Gianpaolo Lumia (Italie), Sabina Klingenhagen, Nicasio Rico (Espagne), Coryne Corminboeuf (Suisse).

Le samedi matin a été consacré au rappel des différents fondamentaux et leur utilisation dans la conception des parcours en fonction du niveau d'épreuves (Seniors, Jeunes), ainsi qu'à celui des paramètres techniques : distances, vitesse, organisa-

ACTUALITÉS TOURISME ÉQUESTRE

tion des contrôles...

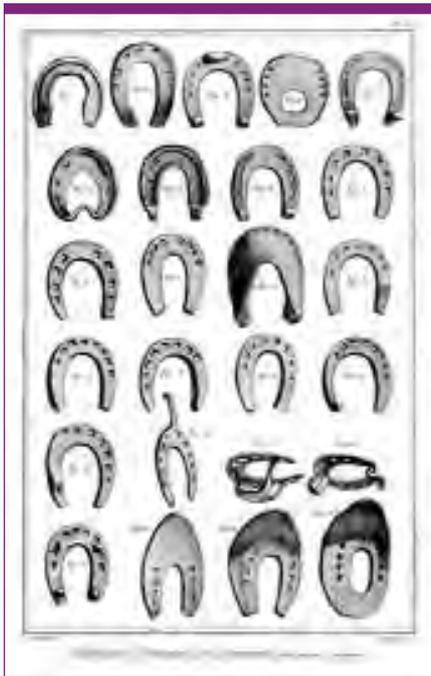
Georges Vincent a été en mesure de graver sur un DVD, remis à chaque participant, tous les éléments et les fiches techniques commentées et expliquées au cours du samedi après-midi. Une projection sur écran de différents cas précis de difficultés topographiques collectées par ses soins lors d'épreuves nationales est également intervenue à l'appui du cours théorique. Ce stage, qui en appelle d'autres, a été unanimement apprécié de tous. En revanche, le forfait des représentations de Grande Bretagne et du Portugal, a été déploré. - H Delambre.

▲ 10 ANS POUR L'EQUIBREIZ

Voilà déjà 10 ans que l'Equibreiz, réseau de chemins de randonnées équestres en Bretagne a été mis en place. Cet anniversaire sera fêté lors d'un grand rassemblement (voir ci-dessous) Pour Christian Boyer, président du CRTE de Bretagne, « Ce sera la convergence des cavaliers venant de tous les départements bretons et d'ailleurs. Mais c'est avant tout un moyen de rendre hommage à tous les bénévoles qui ont oeuvré durant 10 ans pour la réalisation du tissage des chemins de l'Equibreiz, véritable épine dorsale du tourisme équestre dans notre région ». - FM

Une fortune sous le pied

La Journée du Cheval 2007 sera placée sous le signe du fer à cheval porte-bonheur. Jean-Noël François raconte l'histoire et les légendes du fer à cheval et il commence par nous citer un proverbe : « Jusqu'au jour où l'on a inventé la ferrure, l'homme ne possédait que la moitié du cheval. »



DE ROME À BYZANCE

Sur la voie romaine, nos anciens n'utilisaient que l'hipposandale, la « solea ». Cette protection en forme de soulier était fixée par des lanières qu'on enroulait autour des paturons. Au début de notre ère, les mules de l'empereur Néron en portaient de magnifiques. Elles étaient garnies d'or, déjà la fortune.

Mais c'est presque mille ans plus tard, dans l'empire romain d'orient, à Constantinople, on disait aussi Byzance, et maintenant Istanbul, que la ferrure apparaît pour la première fois. Un écrit de l'empereur Léon VI le sage philosophe (886-912) en recommande l'usage. Rien n'était plus célébré à Byzance que les courses de char et chacun se passionnait, soit pour les bleus, soit pour les verts, les deux écuries toujours rivales. Ce fut ainsi pendant des siècles, jusqu'en 1204, quand les chevaliers de la quatrième croisade débarquant de Venise s'emparent de Constantinople et mettent la ville à sac.

De cette fabuleuse époque il ne reste plus que les quatre chevaux du fameux quadrigue en bronze doré qui orne la place Saint Marc.

MOYEN AGE

Le savoir des écuyers byzantins a pu cependant subsister à Naples. En effet, dès 1134, Michel IV avait envoyé dans cette ville sept d'entre eux pour y faire école. On peut toujours espérer que quelques uns de leurs enseignements ont pu se transmettre jusqu'à ces



Photo : Equivil

deux grandes figures de la Renaissance : Grisonne et Pignatelli. On peut même penser que ces écuyers ont pu parler de la ferrure aux italiens.

Chez nous, c'est au cours du XI^e siècle que la ferrure est régulièrement pratiquée, tant pour les chevaux de guerre que pour les chevaux de labour. On distingue déjà les fers selon la catégorie des chevaux à ferrer.

Ainsi, en 1395, le seigneur de La Londe, Louis de Turnebu, accorde à Jehan Pecot le droit de tenir forge à Bourtheroulde à condition qu'il verse une rente de 12 fers à roncin (cheval utilisé au labour) et 12 fers à palefroi (cheval de parade, par opposition au destrier cheval de combat).

Nos ancêtres se plaignaient déjà du tarif des ferrures. Le frère Guillaume Le Forestier, Moine à Sainte Catherine lès Rouen, nous a laissé ce quatrain :

*Il convenait pour un cheval
Ferrer, donner au maréchal
Cinq sols tournois tout entier
Pour chaque patte douze deniers.*

Proverbes

Florilège de proverbes ciselés au feu de la forge.

« Faute d'un clou, on perd le cheval. »

« A dure enclume, marteau de plume. »

Et, à propos de plume : « Autant plumer un chat, ferrer une sauterelle, tondre un œuf que de vouloir conseiller les jeunes gens. »

Et, à propos d'insecte, ce magnifique proverbe persan : « On venait ferrer le cheval du sultan et le hanneton a tendu sa patte. »

Dès la fin du Moyen-Age, on utilise les clous en tronc de pyramide avec un grain d'orge qui facilite leur trajet et les fers à étampures carrées.

MARÉCHAL-FERRANT

Un artiste d'un genre nouveau est en train d'apparaître, on le nomme maréchal. Ce mot vient du haut allemand marh qui signifie cheval (ma en chinois et en japonais, quelle coïncidence) et scalc, celui qui soigne.

C'est à l'un de ces artistes que, comme Augustin Thierry le raconte dans ses récits des temps mérovingiens, la reine Markowèfe confia la garde de ses meilleurs chevaux et le titre de mariskalk comme on disait en langue tudesque.

Ces praticiens vont former la confrérie de saint Eloi qui aura ses maîtres et ses apprentis. Avant d'être reçus maîtres, les apprentis doivent réaliser leur chef d'œuvre : forger quatre fers pour un cheval qu'ils n'ont vu qu'une fois et le ferrer à froid.

Cet art nouveau sera décrit dans d'admirables traités. Solleysel publie « Le Parfait Maréchal » en 1674 et Garsault « Le Nouveau Parfait Maréchal » en 1741. La maréchalerie achèvera de se codifier avec Philippe Lafosse et Claude Bourgelat.

FER PORTE BONHEUR

Le fer devient un talisman. Paul Sebillot, dans son livre sur le folklore, note que le fer est considéré comme un signe de chance, « qui trouve le fer d'un cheval ou partie d'icelui, il aura bonne fortune. »

Dans ses « Tableaux de voyage », Henri Heine nous dit quel danger courrait un navire qui n'aurait pas attaché un fer à cheval au mât de foc. Il risquait de rencontrer le vaisseau fantôme commandé par le Hollandais Volant. Ce capitaine maudit lui aurait dépêché dans un canot quelques hommes de son mystérieux équipage porteurs d'un paquet de lettres adressées à des inconnus morts depuis longtemps. Le canot reparti, il fallait alors clouer ces lettres au grand mât, sinon il pouvait arriver malheur au bâtiment.

On raconte aussi que Saint Eloi pouvait couper la jambe d'un cheval, ferrer le pied et remettre la jambe en place.

C'est d'Angleterre qu'est venue la légende de Saint Dunstan, un forgeron nommé archevêque de Canterbury en 959. Le diable lui ayant amené son cheval à ferrer, Dunstan cloua le fer sur le pied fourchu du démon. Celui-ci dut promettre, afin d'être libéré, de ne jamais entrer dans une maison protégée par un fer à cheval.



Avec son savoir faire et sa passion du métier, le maréchal ferrant du haras d'Hennebont a connu beaucoup de succès lors des sorties scolaires organisées au Haras les 19 et 21 juin pour les écoles primaires du Pays de Lorient - Photo : HN d'Hennebont

« Le maréchal, écrit Alain Fournier dans *Le Grand Meaulnes*, laissait à petits coups pesants et clairs retomber son marteau sur l'enclume. Il regardait, en l'approchant de son tablier de cuir, le morceau de fer qu'il avait travaillé. »

Quand le pied est ferré, le rite est accompli, un dernier coup de râpe fait apparaître, comme par magie, le fil d'argent... - Jean Noël François



ABONNEMENT À LA REF

- ▲ L'info à la source
- ▲ Les innovations pédagogiques
- ▲ La vie du sport
- ▲ Les calendriers et les règlements
- ▲ Toutes les références du monde équestre

Nom Prénom.....

Adresse

Plein tarif 50 €

Tarif préférentiel licencié 45 €, numéro de licence obligatoire | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ |

Chèque à l'ordre de FFE. A retourner à SIF 14490 Litteau

Cap vers un nouveau millésime

Quelques conseils pour un passage de millésime sans heurts.

▲ RCPE EN LIGNE

Désormais la prise de RCPE est possible sur internet après la prise de la licence. Les clubs le font en prélevant leur compte club. Les particuliers titulaires d'une licence pratiquant peuvent aussi prendre une RCPE en payant avec leur carte bancaire, sans que le club ait besoin d'utiliser son compte.

Le cavalier s'identifie avec son numéro de licence pratiquant et son code SIF. Il va dans FFE Club SIF / Ma licence. Il choisit *Modifier*. La rubrique *Prendre une assurance apparaît*. Il suffit alors de choisir RCPE, de mettre les numéros SIRE et noms des équidés. Le particulier est alors invité à suivre les indications pour le paiement sécurisé par carte bancaire. Le fichier est ensuite transmis au Cabinet Pezant qui

adresse l'attestation d'assurance directement au propriétaire.

▲ MILLÉSIME

Fin du millésime 2007 au 31 août. Le millésime 2008 commencera le 1^{er} septembre 2007. Licences et cotisations sont valables jusqu'au 31 décembre 2007. Jusqu'à cette date, on peut toujours valider des Galops ou effectuer des engagements.

A partir du 1^{er} septembre, plus aucune licence, pratiquant ou compétition, ne peut être enregistrée ou modifiée. Seuls les adhérents à jour de leur cotisation 2008 pourront prendre des licences. La superposition des 4 mois donne le temps de renouveler les licences tout en permettant aux cavaliers de rester assurés.

▲ LICENCES COMPÉTITION

Dès le 1^{er} septembre 2007, les licences sont valables jusqu'au 31 décembre 2008.

Si vous prenez des licences compétition en août pour des cavaliers désirant débiter la saison de concours avant le 1^{er} septembre, pensez à les prévenir que leur licence ne sera valable que jusqu'au 31 décembre 2007.

▲ COTISATIONS

Adhérer à la FFE permet de s'inscrire et d'inscrire ses cavaliers dans le programme d'activités fédéral via les licences pratiquant et compétition, les Galops, les concours et les animations. Les cotisations clubs, CLAF (groupement équestre associatif affilié) et CLAG (groupement équestre non associatif agréé) comprennent 30 licences dont celle du dirigeant. Elles comportent la gratuité des Galops et la possibilité de la prise en charge par la FFE des services qualité et juridique, fiscal et social dont les opérateurs agréés sont CQF et le GHN. Elles donnent droit à l'abonnement préférentiel de 10 € à la REF.

Les cotisations ORAF (organisateur d'activités équestres associatif affilié) et ORAG (organisateur d'activités équestres non associatif agréé) donnent droit à la licence dirigeant et au tarif préférentiel d'abonnement à la REF de 10 €.

▲ CARTES PRIVILÈGES

Vous avez jusqu'au 31 août pour demander votre carte privilège. Elle permet au dirigeant et aux salariés du club de bénéficier de la gratuité ou du remboursement d'une licence compétition amateur ou pro pour chaque tranche de 100 licences délivrées en 2006. Formulaire à demander à FFE Club. Joindre au dossier les certificats médicaux nécessaires.



Journées pédagogiques d'Angers

La REF 65 de janvier 2006 contenant le compte rendu des Journées pédagogiques d'Angers est disponible sur demande à FFE Club. Utile pour les centres de formation au BP JEPS et les formateurs BAP pour leurs élèves.

Colis de rentrée

Le colis de rentrée sera envoyé fin août à tous les CLAF-CLAG adhérents 2007. Il comporte de nombreux documents promotionnels et pédagogiques. Vous y trouverez l'agenda 2008, 30 affiches *Bienvenue au Club* avec réserve, un grande affiche annonçant la sortie en DVD du film *Danse avec lui* et, nouveau, un panneau Club Adhérent FFE.

Il y a aussi en 30 exemplaires, le tout nouveau *Guide du Cavalier* réalisé en partenariat avec *Cheval Magazine*. S'y ajouteront 8 exemplaires des livrets *Les Métiers du cheval* et *Réussir ses Galops* ainsi qu'un kit Nature avec un jeu de cartes Nature, une affiche, une notice et un Dossier FFE Club Nature. Pour les plus jeunes, le colis comprendra un exemplaire du tout nouveau kit poney d'or destiné à 25 enfants. Il comprend 25 dépliants à la fois programme et outil d'évaluation continue, 25 diplômes, 3 x 25 auto-colants bronze, argent et or ainsi qu'un Dossier FFE Club Poney d'Or.





JPA Distribution

Route de St Siméon

27500 SELLES

TEL 02 32 41 54 27

FAX 02 32 41 39 14

e-mail : jpadistri@wanadoo.fr

Vous pouvez également télécharger le catalogue sur notre site: www.jpa-distribution.com

2007
Nos Promotions
Nouveaux Coloris

P14 103x103
La "Moustique"

30 PLAQUES
60 FLOTS

€116.90

€156.79
36 PLAQUES
72 FLOTS

€157.58
50 PLAQUES
100 FLOTS

P16 148x86

La "Benjamine"

FLOT C5
PASTILLE 6,5cm
COROLLE 11cm
HAUTEUR 36cm

€239.99

96 FLOTS C5 OU 84 FLOTS C3 + 50 PLAQUES

PRIX QUALITE
Toujours de Rigueur

P1 BIS 101x145

La "Junior"

30 à 99 €1.16HT POUR P13 et P14
€1.11HT PAR 100

UNIQUEMENT EN PVC BLANC
MINIMUM 30 PLAQUES

€1.26HT PAR 100

P16 180x110

La "poussin"

FLOT C5
PASTILLE 7,5cm
COROLLE 12,5cm
HAUTEUR 46cm

€1.32HT PAR 100

P1 BIS 101x145

La "Junior"

30 à 99 €1.16HT POUR P13 et P14
€1.11HT PAR 100

UNIQUEMENT EN PVC BLANC
MINIMUM 30 PLAQUES

€1.26HT PAR 100

P16 180x110

La "poussin"

FLOT C5
PASTILLE 7,5cm
COROLLE 12,5cm
HAUTEUR 46cm

€1.32HT PAR 100

POUR LES 4 PROMOS PRIX TTC FRANCO DE PORT (moustique/poussin/benjamine/junior)

TOUS NOS FLOTS ONT LE CORPS, L'ATTACHE ET LA PASTILLE EN PVC

P14 103x103

La "Moustique"

30 à 99 €1.16HT POUR P13 et P14
€1.11HT PAR 100

UNIQUEMENT EN PVC BLANC
MINIMUM 30 PLAQUES

€1.26HT PAR 100

PLAQUES METAL
DU PRESTIGE A PRIX RAISONNABLE

10€30 €2.68HT

31€50 €2.52HT

51 et + €2.37HT

ARGENT et DORÉ

COUPES PRESTIGE

lots de 12 coupes de 18cm à 33cm à partir de €39.25

triple à partir à partir de €2.72

détail prix dans catalogue 2007

PRIX HT PORT EN SUS

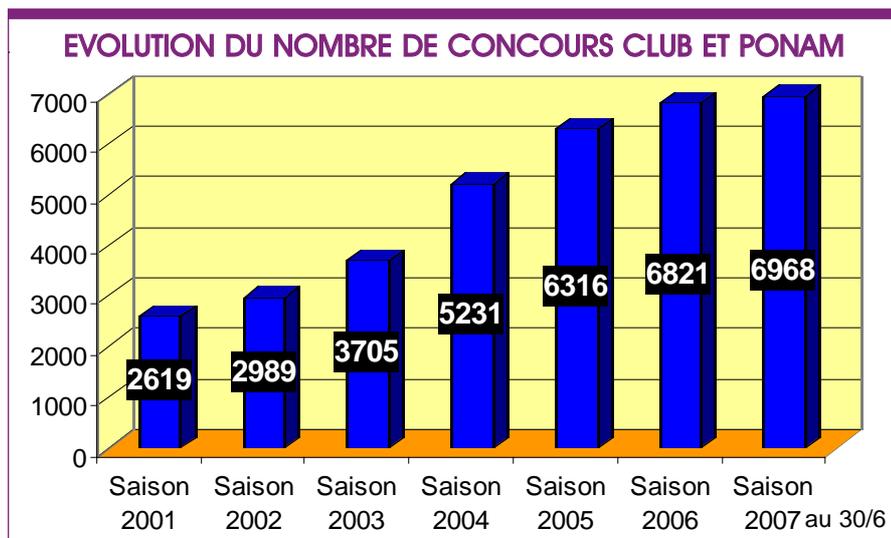
DELAIS 10 JOURS OUVRABLES SINON TARIF EXPRESS

Retrouvez notre catalogue complet sur notre site www.jpa-distribution.com

47	2	23	14	41
<h2>Exemples de flots que nous pouvons vous proposer</h2> <h3>CORPS, ATTACHE ET PASTILLE EN PVC</h3>				
<p>C4 1 COROLLE DE 11,5cm HAUTEUR 30cm PASTILLE PVC DE 6,5cm</p>	<p>C5 1 COROLLE DE 12,5cm HAUTEUR 30cm PASTILLE PVC DE 7,5cm</p>	<p>C6 2 COROLLES DE 12,5cm HAUTEUR 40cm PASTILLE PVC DE 7,5cm</p>	<p>C7 3 COROLLES DE 11,5cm HAUTEUR 27,5cm PASTILLE PVC DE 6,5cm</p>	<p>C8 3 COROLLES DE 14cm 3 ou 4 PANS DE 80cm PASTILLE PVC DE 7,5cm HAUTEUR 31cm</p>
<p>C9 1 COROLLE DE 14,5cm HAUTEUR 30cm PASTILLE PVC DE 6,5cm</p>	<p>C10 1 COROLLE DE 14,5cm HAUTEUR 30cm PASTILLE PVC DE 6,5cm</p>	<p>C11 4 COROLLES DE 16cm 5 PANS DE 80cm PASTILLE PVC DE 7,5cm HAUTEUR 73cm</p>	<p>COLLIER 4 COROLLES DE 18cm 5 PANS DE 90cm PASTILLE PVC DE 7,5cm ENCLOSURE 1,20m FIXATION VELCRO</p>	<p>Badges avec épingle en bois</p>
<p>à partir de €0.93HT PORT EN SUS</p>				
<h2>PLAQUES PVC SATINEES 2mm</h2>				
<p>P1 148x115</p>	<p>P2 BIS</p>	<p>P2 190x115</p>	<p>P5 Ø160</p>	<p>P9 147x171</p>
<p>P7 BIS</p>	<p>P7 148x128</p>	<p>P3 BIS</p>	<p>P1 145x101</p>	<p>P10 241x147</p>
<p>PORT EN SUS fond couleur à partir de €1.88 HT</p>				
<p>fond blanc A PARTIR DE €1.71 HT</p>				
<h2>PLAQUES METAL - PLAQUES TROPHÉE</h2> <h3>ORIGINALES et SEDUISANTES</h3> <p>DORE et ARGENT Satiné</p>				
<p>M5 160x140</p>	<p>M8 137x142</p>	<p>M1 BIS 110x170</p>	<p>M9 137x142</p>	<p>M5 160x140</p>
<p>M1 170x110</p>	<p>M4 175x120</p>	<p>M1 170x110</p>	<p>M1 170x110</p>	<p>M5 160x140</p>
<p>effet miroir aspect ultra brillant finition superbe</p>				
<p>A PARTIR DE €3.19 HT</p>				
<h2>PLAQUES FONTE</h2>				
<p>F7 148x128</p>	<p>F3 140x190</p>	<p>F9 140x190</p>	<p>F1 100x145</p>	<p>F11 175x175</p>
<p>F9 D 10</p>	<p>A3 Ø140</p>	<p>F2 145x175</p>	<p>F8 120x140</p>	<p>F4 125x196</p>
<p>A PARTIR DE €4.01 HT</p>				
15	20	45	43	21

Mon BO comme je veux, quand je veux

Vous trouverez dans la Ref d'août votre dernier BO papier des concours club & ponam. Le BO des concours amateur et pro jouera les prolongations jusqu'au 31 décembre. Le nouveau BO internet est en ligne pour les concours club & ponam. Il offre de multiples options. Quelques clés pour mieux se l'approprier.



OPTIONS

Le principe est celui d'un BO à la carte. Trois options d'entrée sont proposées. La version **Calendrier** est à l'affichage par défaut. C'est le petit calendrier où l'on clique sur la date de début du concours que l'on recherche. La version **BO classique** est nouvelle. Elle correspond au BO papier. Une nouvelle option **Carte** permet de s'orienter d'abord par rapport au département.

CALENDRIER

L'option **Calendrier** permet un affichage par mois ou par saison. C'est le format auquel vous étiez habitués. Il suffit ensuite de cliquer sur la date de votre choix pour afficher la liste des concours.

BO CLASSIQUE

Le BO classique se rapproche beaucoup du BO papier que vous avez l'habitude de consulter dans la Ref. En cliquant sur cette fonction, la liste des concours du mois

en cours et du mois suivant s'affiche. Il est possible de concocter son propre BO en sélectionnant le département, la région et/ou la discipline pour la période de son choix. Il ne reste plus qu'à imprimer ou télécharger pour en avoir une version papier.

CARTE

La fonction carte permet de visualiser en un seul coup d'œil où il y a des concours à une date donnée. Vous pouvez choisir votre département en cliquant sur le département de votre choix sur la carte de France

FONCTIONS

Dans les 3 cas, il est possible de choisir par discipline, par département, par région, par saison depuis 2001, par club organisateur, par date et de mixer ces choix. L'entrée BO classique limite les choix de date, mais les autres entrées permettent de choisir la date ou la période.

Cliquez soit sur *choisissez un mois*, soit sur *du au* en mettant les dates qui vous conviennent. Vous pouvez aussi opter pour l'affichage des concours non clos uniquement.

STATISTIQUES

L'entrée par Calendrier permet pour chaque saison depuis 2001 d'interroger en ligne la grande base de données des concours FFE.

Si on sélectionne par exemple tous les concours, on pourra collecter en 7 clics les chiffres du tableau suivant où 2007 est un chiffre provisoire. Le seuil des 7000 concours sera-t-il franchi ?

Le moyen idéal de s'informer aussi bien sur le horse-ball en Languedoc-Roussillon que sur l'Equifun en Bretagne ou le TREC en France.

CONVERGENCE

Cette évolution s'inscrit dans le cadre du programme de convergence. A terme, tous les concours Club, Ponam, Amateur & Pro seront dans un BO unique. Bon surf. - D Lambert

Projet de règlement 2008

Vous pouvez consulter sur www.ffe.com le projet de nouveau règlement 2008, dispositions générales et dispositions spécifiques des disciplines. Ce projet a été mis en œuvre dans un esprit d'ouverture et d'amélioration des circuits de compétition.

N'hésitez pas à le consulter et à faire part de vos suggestions en utilisant le formulaire à votre disposition.



Appel à candidature Championnats de France 2008



Finale du Championnat de France Pro 1 CCE
2006 - Photo : G Grégoire

**Vous souhaitez organiser un Championnat 2008,
faites-nous parvenir votre dossier de candidature
pour :**

Le 30 juillet 2007 au plus tard.

Ce dossier doit être constitué de :

- ▲ Une lettre de motivation à l'organisation de ce Championnat,
- ▲ Un descriptif de vos installations,
- ▲ L'historique des manifestations que vous avez organisées ces 3 dernières années.

A adresser à la FFE Bureau des Compétitions - Parc Equestre 41600 Lamotte. Vous trouverez le Cahier des Charges, l'Aide Mémoire et la liste des championnats sur www.ffe.com, rubrique Sport / Vie des Concours / Championnat.

SERVICES FFE

Internet & Minitel

▲ Site Internet	www.ffe.com	www.ffecompet.com	
▲ Minitel	3614 FFE	3615 FFE	3615 FFECOMPET

Boulogne 81, av. E. Vaillant. 92517 Boulogne Cedex - Ouverture bureaux & standard : 9 h - 12 h 30 & 13 h 30 - 17 h. FFEcompét : 9 h-17 h

▲ FFE Direction Générale	T 01 58 17 58 17	F 01 58 17 58 00	
▲ FFE Direction Compétitions	T 01 58 17 58 17	F 01 58 17 58 60	assist.dtn1@ffe.com
▲ FFE Communication	T 01 58 17 58 22	F 01 58 17 58 19	medias@ffe.com
▲ FFEcompét	T 01 58 17 58 17	F 01 58 17 58 45	clients1.ffecompet@ffe.com

Lamotte Parc Equestre. 41600 Lamotte - Ouverture bureaux 9 h - 13 h & 14 h - 18 h standard clubs : 9 h -11 h & 14 h -18 h

▲ FFE CLUB	T 02 54 94 46 46	F 02 54 94 46 47	club@ffe.com
▲ FFE Parc	T 02 54 94 46 11	F 02 54 94 46 10	parc@ffe.com
▲ FFE Direction Compétitions	T 02 54 94 46 52	F 02 54 94 46 50	fg.activnat@ffe.com
▲ FFE Tourisme-CNTE	T 02 54 94 46 80	F 02 54 94 46 81	cnte@ffe.com
▲ CQF	T 02 54 94 46 14	F 02 54 94 46 18	infos@cheval-qualite.com

ADRESSES UTILES

- ▲ **GHN** - 12 avenue de la République. 41600 Lamotte
T 02 54 83 02 02 F 02 54 83 02 03 infos@ghn.com.fr
- ▲ **SIF** - 14490 Litteau (Fax réservé pour les formulaires de validation de licence compétition)
T 02 31 51 21 10 F 02 31 51 21 15
- ▲ **SIRE** - Haras Nationaux. BP 3. 19231 Arnac-Pompadour Cedex
T 08 20 90 34 34 F 05 55 97 10 30 www.haras-nationaux.fr
- ▲ **Cabinet Pezant** - BP 3032. 14017 Caen Cedex 2.
T 02 31 06 11 60 F 02 31 94 24 74 cabinetpezant@wanadoo.fr
- ▲ **Editions Lavauzelle** - BP 8. 87350 Panazol
T 05 55 58 45 30 F 05 55 58 45 25 commercial@lavauzelle.com
- ▲ **L'écho des poneys** - Grignon. 77370 Fontenailles.
T 01 64 08 45 29 F 01 60 67 56 01 www.lechodesponeys.com
echoponey@wanadoo.fr

INFORMATIONS

www.ffe.com
3614 FFE
3615 FFE
3615 FFECOMPET

L'élevage a rendez-vous avec le sport

Pour la 8^e année consécutive, la manifestation d'élevage la plus représentative du poney de sport se tient au Parc Equestre Fédéral pendant le 3^e week-end d'août. Présentation de cette manifestation, véritable vitrine du poney de sport français.

UN ÉTAT D'ESPRIT CONSTRUCTIF

C'est avec l'idée que les éleveurs de poneys de sport doivent avancer dans le même sens que Jean Lassoux, président honoraire de l'ANPFS, a créé le Sologn'Pony. L'esprit est aussi de faire de cette manifestation le lien entre les éleveurs et les utilisateurs de poneys. Aujourd'hui les différents partenaires de l'organisation proposent aux acteurs de la filière poney, éleveurs, professionnels et utilisateurs de se retrouver sur LE site du poney, pendant 4 jours, dans un esprit constructif.

ECHANGES ET CONVIVALITÉ

Rendez-vous majeur pour les éleveurs de poneys de sport, le Sologn'Pony donne lieu à des échanges fructueux. Le jeudi soir, les participants se retrouvent pour partager

victuailles et expérience lors du pique-nique des régions. La manifestation a un rayonnement international avec la présence d'éleveurs étrangers venus découvrir l'élevage français de poneys de sport. Cette année sont attendus des Italiens, des Danois et des Espagnols.

PARTENARIAT AVEC LA SHF

Depuis l'an passé, la SHF gère le circuit cycle classique poney. Les finales de saut d'obstacles qui se courent du jeudi au dimanche sont également l'occasion pour les éleveurs de valoriser et de commercialiser les jeunes poneys de 4, 5 et 6 ans. Un terrain est mis à la disposition des participants pour faire essayer les poneys et les présenter aux acquéreurs.



CRITÉRIUM DE FRANCE

Pour la 3^e année, le Sologn'Pony accueillera le Critérium de France CSO et dressage, compétition ponam de prestige, dont les points comptent triple pour la qualification aux championnats de France poneys. Pour la première fois cette année aura lieu un Grand Prix ponam.

Stages clubs

Du lundi midi au samedi 14h, toutes zones.

AOÛT 2007

Du 30 juillet au 4 août

Du 6 au 11 août

Du 27 août au 1^{er} septembre

OCTOBRE 2007

Du 28 octobre au 2 novembre

Les épreuves du Sologn' pony

- ▲ Finales des Cycles classiques 4, 5 et 6 ans.
- ▲ Epreuve qualificative dressage jeunes poneys 4, 5 et 6 ans. Grand-Prix National CSO le samedi 18 et vendredi 19
- ▲ Critérium de France ponam CSO et dressage.
- ▲ Championnat de France d'élevage des poneys français de selle, New forest et de la zone Nord pour les poneys Landais.
- ▲ Epreuve de qualification loisirs pour poneys de 3 à 6 ans.

GENERALI OPEN DE FRANCE

▲ PARTENARIAT AVEC LA POSTE ET EXPOSITION LA POSTE AU GALOP

Pour la 1^e fois, cette année, la Poste sera présente au Generali Open de France sur le stand FFE. Une exposition *La Poste au Galop* retracera le rôle du cheval dans les relations postales du XV^e au XIX^e siècle. 11 panneaux avec iconogra-

phie d'époque replongeront le visiteur dans l'univers des maîtres de postes, postillons et relais de poste.

De plus, un guichet de La Poste situé sur le stand FFE vous permettra de poster directement vos courriers depuis le terrain pendant toute la manifestation.

Vous y trouverez le tout nouveau collector de 8 cartes postales représentant le Parc et ses événements avec 8 enveloppes personnalisées aux couleurs du Parc.



Démarche qualité des cavaliers professionnels

Les écuries de compétition et les cavaliers professionnels vont-ils disposer bientôt d'un label propre qui leur permettra de valoriser leur talent et d'être immédiatement reconnus par le grand public ? Le projet est à l'étude, sous le nom de travail de " Qualicheval ". Explications.



Hervé Godignon avec Obélix - Photo : FFE/PSV

Dans les sports équestres, le métier d'entraîneur de chevaux et / ou de cavaliers, reste encore, peu et mal reconnu voire tout simplement connu.

Au niveau du grand public et des clients potentiels, la confusion est encore plus importante. Pourtant, le savoir-faire des professionnels du cheval est grand. Alors comment le faire connaître et reconnaître ?

La réponse passe d'abord par une identification claire des degrés de compétences et de l'offre de chacun.

Thèmes sur lesquels précisément les représentants des différentes disciplines ont commencé à travailler ensemble depuis plusieurs mois, sous l'impulsion de Cheval Qualité France.

UNANIMITÉ

En fait, l'idée d'une labellisation des écuries de compétition germait depuis un moment dans la tête des cavaliers. Mais sans concertation : que ce soit au niveau de l'Association des Cavaliers de Saut d'Obstacles Français, de France Complet, de l'Associa-

tion française des Cavaliers de Dressage ou au sein des commissions des autres disciplines. « Notre association a été créée en 2006 pour reconstruire une dynamique économique dans la filière du complet » explique ainsi Didier Livio, président de France Complet. « Nous avons déjà planché sur un projet de mise en valeur d'une première quarantaine de centres équestres « compétition » spécialisés, quand nous avons découvert, grâce à la Fival, le rôle que Cheval Qualité France jouait dans la certification, notamment des centres équestres. Nous nous sommes donc logiquement aussitôt rapprochés d'eux pour systématiser notre démarche ».

Même raisonnement du côté de l'ACSOF où, pour mieux faire entendre la voix des cavaliers de CSO et bien au-delà, son Président Hervé Godignon, a multiplié les démarches de communication. L'association vient également d'embaucher à temps partiel un directeur du développement, Dominique Béguet, professionnel du marketing et de la communication : « L'ACSOF n'est absolument pas le pré carré de quelques professionnels du CSO de haut niveau comme certains le pensent » rappelle à ce propos, Dominique Béguet. « C'est un lieu d'accueil et de réflexion pour tous les cavaliers. Nous sommes convaincus de l'urgence qu'il y a à nous professionnaliser et à créer une lisibilité pour le client. Ce dernier doit savoir où il met le pied immédiatement, donc

Enquête satisfaction dans les EFE

Voulez-vous des résultats pour votre club ?

CQF a lancé une enquête nationale en ligne qui vise à mesurer la satisfaction dans les EFE. Cette enquête nationale peut également nous permettre d'établir des résultats pour votre EFE. Pour que les résultats de votre club soient significatifs (ils vous seront envoyés confidentiellement), incitez vos cavaliers ainsi que leurs parents, à venir sur le site des EFE : www.club-efe.fr pour répondre au questionnaire. Vous pouvez aussi créer un lien depuis votre site Internet vers le site des EFE voire directement vers l'enquête.



Nicolas Touzaint fait partie des professionnels qui se sont engagés pour tester Qualicheval. Photo : FFE/PSV

connaître l'offre. De notre côté, nous devons cerner la demande, afin de faire émerger une offre qui soit en rapport avec cette dernière. Trop souvent dans notre milieu, on agit sans se préoccuper réellement des souhaits du client. Un label nous permettra de clarifier ce problème, car il faudra déterminer pour qui on le fait et ce qu'on y met».

Chez les cavaliers de dressage aussi, ce manque de lisibilité des établissements et des compétences des professionnels inquiète, comme l'expliquent Alban Tissot et Marina Van den Berghe, respectivement membre et présidente de l'AFCD : « Il est vraiment urgent que les centres qui pratiquent cette discipline soient répertoriés car la demande et l'offre existent, mais elles ne coïncident pas toujours... » Or, on le sait, un client déçu est un client perdu.

PROJET

A partir de ces constats, CQF s'est engagé sur ce projet de démarche qualité qui s'adressera dans un premier temps à toutes les disciplines de haut niveau. Pour

François Piquemal, « L'objectif que nous nous sommes assigné est la recherche d'un consensus entre 3 enjeux essentiels et qui sont étroitement liés:

- identifier et mettre en exigence les bonnes pratiques professionnelles pour construire des référentiels crédibles,
- garantir ainsi à terme au « client » qui fréquentera un établissement labellisé un bon niveau de prestation,
- apporter notre contribution au développement qualitatif des sports équestres au sein de la FFE qui est l'expert de référence de notre comité de pilotage.»

ORIENTATIONS

Concrètement, plusieurs orientations ont été décidées par le comité de pilotage. En 1^{er} lieu, le projet Qualicheval concernera deux aspects de la professionnalisation : d'une part, les écuries de compétition sans distinction de niveau amateur et pro et de l'autre, les écuries de valorisation. CQF et le représentant de la DTN de la FFE ont pointé du doigt l'importance de bien définir le niveau d'accès à mettre en place pour les entraîneurs, afin de ne pas galvauder le label et qu'il soit en concordance avec les différents diplômes

d'entraîneur en cours de création. Des groupes de travail par discipline vont affiner ces exigences, notamment en ce qui concerne le niveau de performance équestre de l'intervenant et celui de ses élèves. A propos des écuries de valorisation, il a été également demandé à ce que soient définies avec plus de précision les compétences professionnelles requises par discipline. L'audit des établissements reposera toujours sur une démarche volontaire.

Du système choisi (label, certification, qualification...) dépendra ensuite le coût de mise en œuvre. Tous sont tombés d'accord en effet sur la nécessité qu'il soit pris en charge en partie par les participants et non entièrement financé par une subvention.

Enfin, l'ACSOFF a insisté sur l'importance du facteur formation pour les cavaliers, tout au long de leur carrière.

Une enquête en ligne sur www.ffe.com, page d'accueil de ffecompet.com va être mise en place afin de hiérarchiser les critères de choix des cavaliers de compétition quant au choix d'une structure. Participez-y ! Le lancement de la marque Qualicheval est prévu au Salon du Cheval. - Virginie Bruneau.

35 écuries mobilisées pour tester le référentiel

CSO : CE du Bois Moret, Les Ecuries du Val de Noye, SARL Ecuries du Levant, PC de la Bohème, Eric Navet, Hervé Godignon, Etrier Cherbourgeois, CE d'Auvers, Rudy Cock, Simon Duquesne, Fabrice Paris, Haras de Tamerville, Ecurie du Val Saint Georges, CE et PC de Mont St Aignan.

CCE : Haras de Jardy, Morvillers Equitation, Etrier de Bourgogne, Cercle Hippique Dijonnais, Ecuries de Bonneville, Domaine de Combelles, CE de Sully, Ecuries Le Goupil, Nicolas Touzaint, La Bliinière Haras de Bercé, Rodolphe Scherer, Ecurie de Pontarme.

DRESSAGE : CE de l'Ecusson, Haras de Champcueil, Ecurie de Villeconin, Ecurie Alban Tissot, CE et PC des Grands Parcs, J&B Compétition

ENDURANCE : CE de la Baronnerie, Ecurie de Minuit, Bertrand Olivier, CE du Valjoly, CE de Kerfeunteun, Ferme Equestre de Sardin, Philippe Thomas, Jean-Philippe Frances, Virginie Atger, CE de la Forêt de Haye.

ATELAGE ET VOLTIGE : à définir.



Le CQP Animateur Soigneur Assistant

Le CQP ASA est le premier titre professionnel proposé dans le cadre du droit du sport. Il permet une insertion professionnelle immédiate, au coefficient 109 de la convention collective (animateur soigneur), puisque les titulaires du CQP ASA ont des prérogatives d'encadrement des activités d'animations équestres. Présentation.



Photo : PC du Grand Lio

DEUX MENTIONS

Le Certificat de Qualification Professionnelle Animateur Soigneur Assistant (CQP ASA) est décliné en deux mentions : équitation ou tourisme équestre. La mention équitation comporte elle-même deux supports : équitation sur poney ou équitation sur cheval.

FORMATION

Le CQP Animateur Soigneur Assistant peut être obtenu par le suivi d'une formation d'un an. Les coordonnées des centres de formation habilités se trouvent sur la rubrique « annuaire » du site www.cpne-ee.org

CQP ASA + BP-JEPS

Le CQP ASA permet une poursuite de formation vers le BP-JEPS activités équestres, puisque les titulaires du CQP ASA sont dispensés des tests d'entrée en BP-JEPS et ont déjà validé les UC 5 et 6 du BP-JEPS (pédagogie de l'animation). Durée totale de la formation : 2 ans.

LE CQP ASA PAR LA VAE

Le CQP Animateur Soigneur Assistant peut être obtenu par le biais de la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE). Les candidats doivent remplir un dossier type et justifier d'au moins 2 400h d'activités sur un minimum de 36 mois. Le prochain examen des demandes de validation des acquis de l'expérience aura lieu le 15 octobre 2007. Les dossiers doivent parvenir au plus tard le 3 septembre 2007 au secrétariat de la CPNE-EE.

Pour obtenir un dossier de VAE pour le CQP Animateur Soigneur Assistant vous pouvez envoyer un mail à info@cpne-ee.org ou consulter la rubrique « la validation des

acquis de l'expérience » du site www.cpne-ee.org

DEVENIR CENTRE DE FORMATION POUR LE CQP ASA

Le futur centre de formation doit constituer un dossier de demande d'habilitation. Ce dossier est complété en ligne sur le site www.cpne-ee.org. Cette saisie est gratuite. L'habilitation, délivrée par la CPNE-EE pour deux ans, porte sur la personne responsable de la formation, les installations et les activités du centre.

ETRE FORMATEUR

Le formateur est une personne physique répondant aux conditions de diplôme et d'ancienneté :

- Pour la mention équitation, support poney ou cheval : être titulaires d'un BEES 1 ou du BP JEPS « activités équestres » mention équitation ou de l'AQA correspondant à la mention, et avoir plus de deux ans d'activité professionnelle.
 - Pour la mention tourisme équestre : être titulaires du GTE ou du BP JEPS « activités équestres » mention tourisme équestre ou de l'AQA correspondant à la mention et avoir plus de deux ans d'activité professionnelle.
- Pour tout renseignement : Commission Paritaire Nationale de l'Emploi - Entreprises Equestres, www.cpne-ee.org, info@cpne-ee.org.

Votre rentrée en 6 points

Si vous répondez « Oui » aux 6 questions qui suivent, vous avez bien organisé la présentation de vos prestations à la rentrée.

L'AFFICHAGE LÉGAL

L'affiche est-elle présente dans votre centre équestre ?

Toutes vos prestations ainsi que leurs prix doivent être affichés dans un lieu facilement accessible au public. Le GHN tient à votre disposition l'affiche « légale » qui vous

permet de centraliser vos obligations d'affichages. Pour vous la procurer, contactez le GHN au 02 54 83 02 02 de 14h à 18h ou sur Internet : www.ghn.com.fr.

ARRHES / ACOMPTES

Pensez-vous à bien définir la somme

versée à l'avance par le client lors d'une vente ?

Les arrhes comme les acomptes sont une somme d'argent versée à l'avance par l'acheteur au profit du vendeur à l'occasion d'un contrat de vente ou de prestation de service. Mais :

Les arrhes sont assorties d'une faculté de dédit permettant à chacune des parties de revenir sur son engagement.

Conséquences :

- Si le vendeur se rétracte, il doit rembourser le double de la somme reçue à son client.



• Si l'acheteur se rétracte, il ne peut pas demander le remboursement de la somme versée.

L'acompte correspond à un premier versement imposé sur le prix d'une vente ferme et définitive.

Conséquences :

• Si le vendeur se rétracte, il y a restitution de l'acompte et possibilité de versement de dommages et intérêts.

• Si l'acheteur se rétracte, il perd la totalité de son acompte et peut être condamné à verser des dommages et intérêts.

Le code de la consommation énonce que « *sauf stipulation contraire du contrat, les sommes versées d'avances sont des arrhes* ». Il est donc nécessaire de préciser sur le contrat de vente, la nature des sommes versées par avance.

Référence : Art. L114-1 du Code de la consommation

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Est-il affiché dans votre centre équestre ?

Un règlement intérieur est très utile au sein d'un centre équestre car il vient notamment définir les règles à respecter en matière de discipline, d'hygiène et de sécurité.

Il permet également de fixer les conditions de remboursement ou non d'un forfait.

Pour vous procurer un modèle : www.ghn.com.fr.

CONTRAT DE PENSION

Utilisez-vous les bons contrats de pension ?

La définition de l'agriculture depuis la loi de 2005 et la circulaire sur les activités cheval du 21 mars 2007 créent un doute sérieux sur le caractère agricole de la pension de chevaux sans aucune autre prestation que l'hébergement, la surveillance et la nourriture, dite « pension pure ». Pour rester dans le cadre agricole, il faut donc systématiquement prévoir de l'enseignement, du dressage ou de l'entraînement dans le contrat de pension. En pratique : un nouveau contrat de pension est disponible sur le site www.ghn.com.fr.

INTITULÉ DES PRESTATIONS VERSÉES ANNUELLEMENT PAR UN CLIENT

Employez-vous les bons mots ?

Pour les associations : la cotisation s'impose pour tous les membres conformément aux statuts. Elle permet de matérialiser l'acte d'adhésion et de participer à la vie de l'association. Elle est exonérée de TVA. Elle n'est pas remboursable et n'est pas fonction des consommations. De plus, elle n'est pas modulable dans le temps, c'est-à-dire que son montant ne varie pas selon la date d'adhésion et reste le même quel que soit le moment de l'adhésion dans l'année en cours.



Photo : C Buda

Pour les entreprises : le « droit d'entrée », « le droit d'inscription », « carte de fidélité », « carte privilège », etc... versé à l'inscription par un client est facturé à 5,5% puisqu'il s'agit d'une somme versée dans le but de participer à des activités soumises au taux de TVA de 5,5%, ce qui est le cas de toutes les activités équestres.

OBLIGATION DE DÉLIVRER UNE FACTURE

Respectez-vous la réglementation ? La facture est obligatoire pour les ventes et prestations de services supérieures à 15,24 €.

La facture n'est pas obligatoire pour les ventes et les prestations de services inférieures à 15,24 € réalisées avec des particuliers sauf sur demande de ces derniers. Elle est néanmoins fortement recommandée car elle peut être très utile en cas de contrôle fiscal.

Séjours spécifiques sportifs

Lorsque vous organisez des séjours équestres avec hébergement d'enfants, vous êtes organisateurs de séjours spécifiques sportifs. Vous êtes alors tenus de déclarer ces séjours auprès de jeunesse et sport. De nombreux établissements connaissent des difficultés lors de ces déclarations auprès de leur Direction Départementale de la jeunesse et des Sports sur deux points précis.

LE STATUT DE L'ÉTABLISSEMENT ORGANISATEUR DU SÉJOUR

Aucun texte à ce jour ne réserve la capacité d'organiser un séjour spéci-

fique exclusivement aux associations loi de 1901. Toute forme d'entreprise peut donc organiser un séjour spécifique sportif.

LA « PROVENANCE » DES CAVALIERS LICENCIÉS DE LA FFE

Aucun texte à ce jour n'impose que les cavaliers licenciés de la FFE accueillis lors d'un séjour spécifique soient exclusivement ceux qui sont licenciés du club organisateur. Il est donc possible d'accueillir en séjour sportif spécifique des cavaliers de toute provenance dès lors qu'ils sont licenciés de la FFE.

En cas de difficultés sur ces 2 points et pour toutes questions sur l'organisation des séjours spécifiques sportifs, le GHN se tient à votre disposition. T 02 54 83 02 02 de 14h à 18h ou www.ghn.com.fr.

Audience d'appel du 10 mai 2007

Composition de la commission

M. Jean François CHARY, président,
Mme Jacqueline DUBUISSON, MM Jean Pierre BLACHE, Henry BLANC, Berthold LIPSKIND, Pierre MURRET-LABARTHE, membres.
M. Emmanuel PHILLIPS, secrétaire de séance.

▲ ARRET N°: 07/03/05

Dossier : N° 223/28/2006

Monsieur Dany LAURENT (technicien fédéral), appelant, et Mademoiselle Ch. B et Monsieur A. M. (Cavaliers mineurs), Intimés.

Débats

Les parties ont été convoquées pour une audience le 20 mars 2007.

Aucune n'était présente ni représentée.

La Commission, après avoir pris connaissance du dossier présenté par le représentant de la Fédération Française d'Équitation chargé de l'instruction, M. Emmanuel PHILLIPS, a entendu son rapport.

En leur absence, les parties n'ont évidemment pas pu être entendues.

Après en avoir débattu, la commission a mis l'affaire en délibéré au 10 mai 2007.

Faits et procédure

Le 2 octobre 2006, M. Gérard JOUNIN, président du jury de la finale régionale AM4-AM3-PRO2 se déroulant à RAHON les 30 septembre et 1^{er} octobre 2006, transmet à la Fédération la réclamation de Dany LAURENT relatif aux qualifications de deux cavaliers sur des épreuves CSO AM3, Championnat régional, réservées aux cavaliers de Franche-Comté.

Selon Dany LAURENT, deux cavaliers, Ch. B. et A. M. (AM4), n'auraient pas dû pouvoir se surclasser dans cette épreuve en référence à l'avant-programme et à l'article 301 du Règlement de saut d'obstacles. Dany LAURENT porte réclamation mais n'émet cependant pas de demande de sanction. Par courrier du 26 octobre, les parties sont convoquées devant la commission de première instance de la FFE du 15 novembre 2006.

Le 8 novembre 2006, M. François SEUILLEROT, responsable du groupe de travail "mission sportive" du CRE de Franche Comté, confirme par courrier avoir donné son accord sur la participation des cavaliers concernés aux championnats AM3 en référence au règlement de CSO Annexe VII page 118 et après avis du Directeur Technique Adjoint de la FFE.

Le 10 novembre, Dany LAURENT adresse un courrier au chargé d'instruction précisant les motifs de sa réclamation :

- les règlements des championnats départementaux et régionaux doivent être en conformité avec les règlements nationaux
- la possibilité de surclassement ne s'applique pas aux Championnats de France et Critériums Nationaux.
- l'avant-programme paru au BO précise : épreuve réservée aux cavaliers AM3 de Franche Comté ce qui exclut les cavaliers AM4.

Le 15 novembre, la Commission juridique et disciplinaire de première instance décide que la réclamation de Dany LAURENT n'est pas recevable, celui-ci n'étant pas qualifié pour réclamer puisqu'il n'est ni concurrent ni propriétaire d'un cheval engagé dans l'épreuve concernée.

Le 16 décembre Dany LAURENT fait appel de la décision au motif que, si le droit de réclamer appartient exclusivement aux propriétaires et concurrents,

il n'est pas indiqué qu'ils doivent être engagés dans l'épreuve. D'autre part, la commission de première instance n'a pas statué sur la recevabilité de la réclamation au titre de Président du Comité Départemental d'Équitation.

Motifs

Considérant que le Règlement Général des Compétitions (édition 2006) dispose dans le premier alinéa de son article 84 "Droit de réclamer" que, "le droit de réclamer contre un concurrent ou un cheval à l'occasion d'une épreuve, ou contre le classement de celle-ci, ou au sujet de son organisation ou de son déroulement, appartient exclusivement aux propriétaires des chevaux enregistrés au fichier SIRE et aux concurrents";

Attendu qu'à l'évidence cette disposition doit être lue dans le sens restrictif limitant le droit de réclamer aux acteurs de l'épreuve concernée, faute de quoi son caractère exclusif n'aurait aucun sens; Attendu que les enfants de M. Dany LAURENT ne participaient pas au même championnat que les intimés et que celui-ci ne peut donc intervenir en tant que représentant légal de ceux-ci; Attendu que ni la qualité de technicien fédéral, ni celle de Président de Comité départemental ne confère le droit particulier de réclamer en pareille circonstance;

Pour ces motifs

La Commission juridique et disciplinaire d'Appel

- dit que l'article 84 du Règlement Général des Compétitions s'applique en l'occurrence,
- confirme la décision de la Commission juridique et disciplinaire de première instance,
- déboute donc M. Dany LAURENT de sa demande.

▲ ARRET N°: 07/03/03

Dossier : N°207/12/2006

Mme Nadia CHASTAIGNET (Cavalière), appelante, et Mme Geneviève SABARDU (Présidente du Jury), Intimée.

Débats

Les parties ont été convoquées pour une audience le 20 mars 2007.

Aucune n'était présente ni représentée.

La Commission, après avoir pris connaissance du dossier présenté par le représentant de la Fédération Française d'Équitation chargé de l'instruction, M. Emmanuel PHILLIPS, a entendu son rapport.

En leur absence, les parties n'ont évidemment pas pu être entendues.

Après en avoir débattu, la commission a mis l'affaire en délibéré au 10 mai 2007.

Faits et procédure

Lors du concours de saut d'obstacles d'Aix en Provence du 29 avril au 1^{er} mai 2006, et plus particulièrement de l'épreuve n°5 en 2 phases, la cavalière Nadia CHASTAIGNET a arrêté son parcours suite au déclenchement involontaire de la sonnette par l'un des membres du jury. La cavalière ayant passé l'obstacle n°9, premier de la seconde phase, au moment du coup de sonnette, départ lui a été redonné sur l'obstacle n°10. Elle estime avoir perdu la chance de figurer parmi les premiers de l'épreuve et reproche au jury de ne pas lui avoir présenté d'excuses.

Par courrier du 2 mai 2006, Nadia CHASTAIGNET saisit la Commission juridique et disciplinaire de première instance. Le 27 septembre 2006, les

parties sont convoquées devant cette Commission le 18 octobre.

Le 18 octobre, la commission de première instance, après avoir entendu Geneviève SUBARDU, et attendu que celle-ci a appliqué une procédure que la cavalière a acceptée, décide de confirmer le classement établi par le jury. La décision est adressée aux parties le 6 novembre 2006.

Le 10 novembre Nadia CHASTAIGNET fait appel de la décision de première instance au motif que sa requête n'a pas été examinée dans sa totalité en particulier l'abus de pouvoir et d'autorité du jury. De ce fait, la cavalière réclame son reclassement.

Motifs

Attendu que Nadia CHASTAIGNET n'apporte aucune démonstration du fait que le jury ait commis un abus de pouvoir et d'autorité en appliquant les mesures d'usage pour pallier l'erreur matérielle commise par l'un des membres du jury;

Attendu qu'il s'avère, après étude des pièces du dossier, que Nadia CHASTAIGNET n'a pas porté réclamation dans la demi-heure suivant la proclamation des résultats;

Considérant que le Règlement Général des Compétitions (édition 2006) dispose dans le 4^e alinéa de son article 84 "Droit de réclamer" que, "pour être recevable, toute réclamation doit être déposée au plus tard une demi-heure après la proclamation des résultats auprès du président du jury lorsqu'elle concerne le déroulement des épreuves."

Pour ces motifs

La Commission juridique et disciplinaire d'Appel

- dit que l'article 84 du règlement général des compétitions s'applique en l'occurrence.
- déclare que la demande initiale de Madame Nadia CHASTAIGNET était de ce fait irrecevable,
- réforme donc les motifs de la décision de la Commission juridique et disciplinaire de première instance,
- confirme toutefois le rejet de la demande et, par conséquent, confirme le classement établi par le jury.

▲ ARRET N°: 07/03/01

Dossier : N°210/15/2006

Mme Agnès VANDIEVOET-TIFFON (Juge Hunter), appelante, et Mme Marie-Laure GREMILLET (Cavalière), Intimée.

Débats

Les parties ont été convoquées pour une audience le 20 mars 2007.

Mme Agnès VANDIEVOET-TIFFON était présente et assistée par Me Gavina GALLIER.

Mme Marie-Laure GREMILLET était également présente et assistée par Me Marcel ALORO.

La Commission, après avoir pris connaissance du dossier présenté par le représentant de la Fédération Française d'Équitation chargé de l'instruction, M. Emmanuel PHILLIPS, a entendu son rapport.

Chacune des parties a ensuite été entendue.

Après en avoir débattu, la Commission a mis l'affaire en délibéré au 10 mai 2007.

Faits et procédure

Par courrier électronique en date du 5 mai 2006, Marie-Laure GREMILLET s'adresse à Agnès VANDIEVOET-TIFFON en tant que sponsor et organisatrice du challenge Hunter de Tremblay-en-France pour lui réclamer les lots qu'elle estime devoir recevoir au titre de son classement et qui ne lui ont pas été

attribués du fait de son absence à la remise des prix. Le 19 mai, Agnès VANDIEVOET-TIFFON lui répond qu'elle n'a pas conservé ces lots en donnant les raisons suivantes:

- parce que tu n'as pas eu la courtoisie de me dire que tu ne pouvais pas rester à la remise des prix,
- parce que tu ne dis jamais bonjour quand tu arrives sur le terrain,
- parce que systématiquement tu importunes les juges et les organisateurs,
- parce que tu n'as jamais proposé un coup de main,
- parce que ta mère a traité François PASQUIER de "pourri" et qu'il fait partie de mes amis,
- parce que tu as mal parlé à un stagiaire de Xavier BOURGEOIS pour des problèmes de parking qui ne te concernent pas,
- parce que tu fais partie de ces gens mal élevés qui desservent notre discipline."

Le 30 mai, Marie-Laure GREMILLET saisit la commission juridique et disciplinaire de première instance et porte réclamation sur le déroulement du challenge Hunter de TREMBLAY-EN-FRANCE et le refus d'attribution des lots la concernant. La plaignante demande à la commission la restitution des récompenses et une sanction adaptée pour Agnès VANDIEVOET-TIFFON.

Les parties sont convoquées par lettre recommandée avec accusé de réception du 27 septembre devant la Commission disciplinaire de première instance du 18 octobre. Elles y comparaissent.

Le 2 novembre le Président de la Commission de première instance informe les parties d'un report de décision et d'une demande de communication de pièces à Agnès VANDIEVOET-TIFFON. Celle-ci produit par fax du 8 novembre le règlement du « Meeting d'Hiver Hunter ».

Le 15 novembre, la Commission de première instance décide qu'Agnès VANDIEVOET-TIFFON doit réintégrer Marie-Laure GREMILLET dans le classement du challenge et lui faire parvenir les prix correspondants. La Commission ne retient pas la notion de menace de la part d'Agnès VANDIEVOET-TIFFON envers Marie-Laure GREMILLET. Cette décision est communiquée aux parties le 8 décembre.

Par courrier en date du 20 décembre, Me Gavina GALLIER, chargée de la défense de Mme Agnès VANDIEVOET-TIFFON, informe le Président de la Commission d'Appel qu'elle forme appel de la décision rendue. Elle reproche à la commission de première instance de ne pas avoir statué sur sa compétence et sur l'application de la réglementation fédérale, d'avoir dénaturé les faits, d'avoir refusé d'entendre des témoignages.

Le 27 décembre, M. Xavier BOURGEOIS, également organisateur du Challenge, informe le service Compétitions de la Fédération que les trois prochaines épreuves Hunter programmées à TREMBLAY-EN-FRANCE sont supprimées "en signe de désapprobation du jugement rendu".

Par courrier du 5 mars 2007, adressé au Président de la commission d'appel, Marie-Laure GREMILLET conteste la recevabilité de l'appel d'Agnès VANDIEVOET-TIFFON aux motifs :

- qu'il a été interjeté hors délais,
- que le courrier n'est pas signé par l'appelante elle-même.

Motifs

Relatifs à la recevabilité de l'appel
 Attendu que Mme Marie-Laure GREMILLET fait remarquer :

- que la notification de la décision de la Commission de première instance a été notifiée à Agnès VANDIEVOET-TIFFON le 11 décembre;
- que le cachet de la poste indique que le courrier de Me Gavina GALLIER a été affranchi le 22 décembre;

• qu'il doit donc être considéré comme tardif au regard des dispositions de l'article 14 du Règlement disciplinaire général qui prévoient un délai de dix jours;

Attendu que Me Gavina GALLIER produit un récépissé de dépôt de son courrier recommandé daté du 20 décembre;

Considérant que cette dernière date doit être retenue;

Attendu que le même article 14 du Règlement disciplinaire général dispose effectivement par ailleurs que la requête doit être signée par le requérant;

Attendu toutefois que l'article 9 de ce même règlement prévoit que "l'intéressé ne peut être représenté que par un avocat";

Considérant par ailleurs qu'il est d'usage constant dans toute procédure qu'un avocat s'exprime au nom de son client.

Relatifs à la compétence des Commissions juridiques et disciplinaires fédérales

Attendu que l'article 2 du Règlement disciplinaire général précise que les Commissions juridiques et disciplinaires fédérales sont investies du pouvoir disciplinaire à l'égard des membres licenciés des associations et établissements agréés;

Attendu qu'Agnès VANDIEVOET-TIFFON était titulaire de la licence n° 0370371L au moment des faits;

Considérant en outre que la procédure a été intentée à son encontre, non pas en tant que sponsor mais en tant qu'organisatrice du Challenge;

Relatifs à l'applicabilité de la réglementation fédérale
 Attendu que le règlement spécifique du Challenge dit "Meeting d'hiver Hunter" ne prévoit aucune disposition particulière relative à la remise des prix;

Considérant qu'en l'absence de dispositions particulières à une épreuve, un challenge ou un championnat, il est d'usage d'appliquer le règlement national; Relatifs à la décision de la Commission de première instance

Attendu qu' Agnès VANDIEVOET-TIFFON n'a effectivement pas remis le prix du Challenge Hunter de TREMBLAY EN FRANCE correspondant au classement de Marie Laure GREMILLET;

Attendu qu'en tant qu'organisatrice, Agnès VANDIEVOET-TIFFON confirme que Marie-Laure GREMILLET n'a jamais été radiée du classement;

Attendu que l'article 64 du Règlement général des compétitions (Édition 2006) dispose que "toute absence non motivée, tenue ou attitude incorrecte lors de la remise des prix peut entraîner la radiation du classement et, par là même, la non distribution des prix et/ou primes correspondantes";

Considérant qu'il en ressort donc que la non distribution des prix ne peut être que la conséquence d'une radiation du classement, ce qui n'a pas été le cas;

Relatifs au comportement de Madame Marie Laure GREMILLET

Attendu qu'il résulte de l'analyse des pièces du dossier (attestations, témoignages et déclarations de la cavalière elle-même) que Marie-Laure GREMILLET a présenté un comportement constamment contestataire et consumériste, parfois même agressif, à l'encontre des organisateurs bénévoles des compétitions auxquelles elle participe;

Considérant que de telles attitudes sont en contradiction flagrante avec l'esprit sportif et que leur développement serait préjudiciable à l'essor des activités équestres;

Relatifs au comportement de Madame Agnès VANDIEVOET-TIFFON

Attendu qu'Agnès VANDIEVOET-TIFFON, fournisseur des lots, est également organisateur, juge, et parfois aussi concurrente dans les épreuves Hunter; Attendu que la multiplicité de ces qualités montre son louable investissement personnel en faveur de la discipline mais devrait l'inciter à d'autant plus de dis-

cernement pour éviter la confusion des genres; Considérant que les motifs avancés pour refuser à Marie-Laure GREMILLET le bénéfice de ses lots sont incompatibles avec l'objectivité et la rigueur dont doit faire preuve un dirigeant sportif et, a fortiori, un juge quand il sanctionne un cavalier;

Considérant en outre que les menaces proférées pendant l'audience relatives à la suppression d'épreuves en guise de contestation des décisions des Commissions juridiques et disciplinaires fédérales sont intolérables de la part d'un responsable sportif;

Pour ces motifs

La Commission juridique et disciplinaire d'Appel

- déclare recevable l'appel de Madame Agnès VANDIEVOET-TIFFON;
- déclare compétentes les Commissions juridiques et disciplinaires fédérales;
- dit que l'article 64 du règlement général des compétitions s'applique en l'occurrence,
- réforme la décision de la Commission juridique et disciplinaire de première instance en ce que la cavalière n'a pas à être rétablie dans le classement,
- ordonne cependant à Madame Agnès VANDIEVOET-TIFFON de restituer à Madame Marie Laure GREMILLET les lots correspondants à son classement ou, à défaut, à lui verser une somme équivalente à la valeur vénale de ces lots;
- inflige à Madame Marie-Laure GREMILLET un avertissement pour défaut d'esprit sportif, conformément à l'article 18 du Règlement disciplinaire général de la Fédération Française d'Équitation;
- inflige à Madame Agnès VANDIEVOET-TIFFON un avertissement pour manquement à l'éthique d'un juge, conformément à ce même article.

ARRET N°: 07/03/02

Dossier : N°215/20/2006

Monsieur N. D. représentant légal de J. D (Cavalière mineure), appelant, et Madame Thérèse ROGER (Présidente du Concours), intimée.

Débats

Les parties ont été convoquées pour une audience le 20 mars 2007.

Monsieur N. D. était absent mais représenté par Me G. FALLOUO.

Madame Thérèse ROGER était absente mais représentée par Me P. CARIOT .

La Commission, après avoir pris connaissance du dossier présenté par le représentant de la Fédération Française d'Équitation chargé de l'instruction, M. Emmanuel PHILLIPS, a entendu son rapport.

Les avocats des parties ont ensuite été entendus. Après en avoir débattu, la Commission a mis l'affaire en délibéré au 10 mai 2007.

Faits et procédure

Le 2 juillet 2006 J. D. participe au concours de saut d'obstacles d'Hamel (59) dans l'épreuve n°5, Grand Prix AM4, en montant la jument « Halte les Parts ».

Après le 6^e obstacle, la jument chute et se blesse au niveau de l'arcade et l'œil droit ainsi qu'au passage de sangle selon les déclarations et les photos produites par N. D.

Le 4 juillet, le père de la cavalière saisit la fédération et demande des poursuites disciplinaires à l'encontre de Thérèse ROGER, Présidente de l'Association organisatrice du concours au motif que la piste et le paddock étaient inadaptes à la pratique de la compétition avec un sol extrêmement dur et glissant. N. D. reproche également à l'organisateur le fait que le vétérinaire n'ait pu intervenir dans la demi-heure suivant l'accident. Il évoque la chute de deux autres concurrents. Aucune réclamation n'a été portée le jour de l'épreuve.

Le 26 octobre, les parties sont convoquées pour la réunion de la Commission de première instance du 15 novembre 2006.

Le 15 novembre, la Commission, après avoir entendu les avocats des deux parties et considérant : que la réclamation n'a été déposée que le lendemain du concours, que la plainte n'entre pas dans le cadre de l'article 84 du règlement général des compétitions, qu'il apparaît que si le terrain n'était pas en très bon état, la preuve d'un terrain manifestement dangereux n'a pas été apportée, décide de débouter N. D.

Le 18 décembre, par courrier d'avocat, N. D. fait appel de la décision de première instance au motif que contrairement aux attendus de la décision, la preuve de l'état inadapté et dangereux du terrain est apportée par la chute de plusieurs chevaux, le nombre inhabituel des forfaits et non partants, les attestations portées aux débats.

Motifs

Attendu qu'il est établi que, du fait de circonstances météorologiques, le terrain était de mauvaise qualité; Attendu que toutefois, l'organisateur avait pris des mesures pour pallier cet inconvénient, notamment en sablant le terrain et en neutralisant certains secteurs;

Attendu que chaque cavalier avait le devoir d'apprécier, selon ses propres aptitudes et les qualités de sa monture, si la participation à cette épreuve était pertinente ou non,

Attendu que N. D., s'il avait jugé dangereuse la participation de sa fille dans ces circonstances particulières, aurait dû l'empêcher de concourir, Attendu qu'il en convient en écrivant lui-même dans une tribune libre: "je suis responsable, je n'aurais jamais dû laisser partir ma fille..."

Attendu que, si la mauvaise qualité du terrain doit être reconnue, sa dangerosité n'en est pas pour autant établie,

Attendu en outre que N. D. n'apporte aucune démonstration d'un quelconque lien de causalité entre le défaut du terrain et la chute de la cavalière,

Pour ces motifs

La Commission juridique et disciplinaire d'Appel :

- confirme la décision de la Commission juridique et disciplinaire de première instance,
- déboute donc Monsieur N. D. de sa demande.

▲ ARRET N°: 07/03/04

Dossier : N° 219/24/2006

Mme Brigitte PERRE (Cavalière), appelante, et M. Léonce PONTET (Présidente du Jury), intimé.

Débats

Les parties ont été convoquées pour une audience le 20 mars 2007.

Mme Brigitte PERRE était absente.

M. Léonce PONTET était présent et assisté par le Docteur-Vétérinaire M. PAYAN.

La Commission, après avoir pris connaissance du dossier présenté par le représentant de la Fédération Française d'Équitation chargé de l'instruction, M. Emmanuel PHILLIPS, a entendu son rapport.

M. Léonce PONTET a ensuite été entendu. Après en avoir débattu, la Commission a mis l'affaire en délibéré au 10 mai 2007.

Faits et procédure

Le 25 juin 2006, Brigitte PERRE participe à l'épreuve d'endurance nationale de 90 km à SAINT TRINIT (84).

La cavalière estime avoir été victime d'une erreur de transcription de son heure de départ sur la carte navette de 10 minutes en sa défaveur sur le deuxième "Vet Gate". N'ayant constaté l'erreur supposée qu'au moment du réexamen, la cavalière

dit avoir pris le départ avec 6 min 08' de retard. Elle termine la course à la cinquième place et de ce fait porte réclamation pour retrouver la première place. Le Jury refuse la réclamation estimant que la cavalière portait la responsabilité des informations figurant sur sa fiche et qu'elle n'en avait pas informé immédiatement le jury.

Le 5 juillet, Brigitte PERRE fait appel du rejet de sa réclamation auprès du Président de Jury et du CRE Provence.

Le 8 juillet, Léonce PONTET, Président du jury, confirme la décision prise par les membres du jury de ne pas modifier le classement.

Le 2 août, Brigitte PERRE saisit la Commission juridique et disciplinaire de première instance.

Le 16 novembre, les parties sont convoquées devant la Commission le 4 décembre.

Le 4 décembre, la commission de Première instance décide de débouter Brigitte PERRE au motif que le Règlement d'Endurance (Art 7-8) interdit tout recours. Cette décision est communiquée aux parties le 6 décembre 2006.

Par courrier du 10 janvier, Brigitte PERRE fait appel de la décision.

Le 27 février 2007 Brigitte PERRE communique à la commission les motifs de son appel accompagnés des pièces portées au dossier et en particulier la fiche de suivi vétérinaire.

Motifs

Attendu qu'il existe un règlement spécifique de la discipline de l'endurance;

Attendu que ce règlement prévoit des dispositions particulières relatives aux réclamations des cavaliers; Attendu que, dans ces conditions, les dispositions du règlement général dans ce domaine ne s'appliquent pas,

Considérant que le Règlement des Concours Equestres d'Endurance (édition 2006) dispose dans le 5^e alinéa de son article 7-8 "Réclamation des cavaliers" que, "les décisions du Jury sont sans appel".

Pour ces motifs

La Commission juridique et disciplinaire d'Appel

- dit que l'article 7-8 du règlement des Concours Equestres d'Endurance s'applique en l'occurrence,
- confirme la décision de la Commission juridique et disciplinaire de première instance,
- déboute donc Mme Brigitte PERRE de sa demande.

▲ ARRET N°: 07/03/06

Dossier : N° 222/27/2006

Mme P. R. représentant légal de T. B (Cavalière mineure), appelante, et M. Pascal DEBOUDET (Président du CRE Centre val de Loire), intimé.

Débats

Les parties ont été convoquées pour une audience le 20 mars 2007.

Mme P. R. était présente.

M. Pascal DEBOUDET était absent.

La Commission, après avoir pris connaissance du dossier présenté par le représentant de la Fédération Française d'Équitation chargé de l'instruction, M. Emmanuel PHILLIPS, a entendu son rapport. Mme P. R. a ensuite été entendue.

Après en avoir débattu, la Commission a mis l'affaire en délibéré au 10 mai 2007.

Faits et procédure

Par courrier du 30 juin 2006 adressé au Directeur Technique, P. R. porte réclamation contre les conditions de sélection mises en place par le CRE du Centre Val de Loire pour la sélection des cavaliers devant participer au Championnat de France de CSO critérium juniors, sa fille T. B. n'ayant pas été sélectionnée malgré les conditions posées par le CRE

et respectées par elle, à savoir la participation à un GP 135. P. R. demande que les frais d'engagement sur l'épreuve GP PRO2 d'Orléans ainsi que les frais de boxes pour le Championnat de France lui soient remboursés.

Le CRE motive sa décision de ne pas sélectionner T. B. par le fait qu'elle n'ait obtenu aucun classement sur le GP PRO2 d'Orléans et que le niveau de la cavalière « restait un peu juste ».

Le 26 octobre, les parties sont convoquées pour la réunion de la Commission de première instance du 15 novembre 2006.

Le 15 novembre, la Commission décide de débouter P. R., considérant que la décision de la Commission de Sélection du CRE Centre Val de Loire était motivée. Les parties sont informées de cette décision le 8 décembre.

Le 13 décembre, P. R. fait appel de la décision au motif que les conditions de sélection imposées à sa fille n'ont pas été demandées aux autres cavaliers et que d'autres couples sélectionnés n'avaient pas obtenu de meilleures performances que sa fille pendant la saison.

Motifs

Attendu que Mme R. explique que pour diverses raisons, notamment sa localisation, sa fille n'est pas inscrite dans un club hippique et que pour la sélection concernant la participation au Championnat de France de saut d'obstacles critérium juniors, elle a été défavorisée;

Attendu qu'elle estime que, compte tenu des performances de sa fille T. jugées insuffisantes, le CRE a demandé sa participation à un Grand Prix PRO2 pour valider sa sélection alors que pour d'autres cavaliers avec les mêmes performances, la sélection s'est faite sans restriction, comme le montrent les fiches de performances des autres cavaliers produites aux débats pour en justifier,

Attendu que, pour expliquer la non sélection de sa fille et le barrage qui lui a été imposé, elle attribue la sélection des autres cavaliers à l'intervention des moniteurs de leur centre équestre auprès des sélectionneurs au profit de leurs élèves;

Attendu qu'elle qualifie ces procédés de "copinage" en la défaveur de sa fille, elle-même n'étant pas suffisamment compétente, du fait des problèmes liés à la compétition, pour aider sa fille méritante qui, avec ses économies, a fait l'acquisition d'un trotteur de réforme qu'elle a dressé;

Considérant cependant qu'elle produit enfin et pour la première fois en appel, un document intitulé "Conditions de sélection pour les championnats de France de CSO";

Attendu que l'analyse de ce document permet à la Commission d'Appel de noter qu'aucun critère objectif de sélection ne contraint les sélectionneurs à la prise en compte de performances particulières et que, de ce fait, le choix qu'ils font ne répond à aucune procédure particulière et leur laisse une entière liberté sans possibilité de recours;

Attendu qu'il résulte de ce qui vient d'être exprimé que P. R. ne peut s'adosser à aucun document réglementaire pour étayer sa réclamation concernant la non sélection de sa fille;

Pour ces motifs

La Commission juridique et disciplinaire d'Appel

- dit que le recours initial de Mme P. R. était irrecevable faute de base réglementaire,
- réforme donc les motifs de la décision de la Commission juridique et disciplinaire de première instance,
- confirme toutefois le rejet de la demande.

LA BOUTIQUE DU PONEY

BON DE COMMANDE

RÉF ARTICLES PRIX QTÉ TOTAL

PÉDAGOGIE

L103	De l'enfant au cavalier	20.00 €		
L126	Du cavalier à l'enseignant	20.00 €		
L140	De l'adulte au cavalier	20.00 €		
L105	L'équitation par le jeu	22.87 €		
L107	L'évaluation des quatre premiers galops	5.34 €		
L106	L'école au poney-club	22.87 €		
L108	Poney découverte	15.24 €		

DIVERS

L101	Règlement BAP et APB	3.05 €		
L135	Règlement des concours club & Ponam 1 ^{er} mars 2007	16.00 €		
L117	Modèle et allures	16.00 €		
L118	Culture équestre	20.00 €		

PONEY SOLEIL

L110	Poney soleil, à l'unité	3.00 €		
L111	Poney soleil, les 10 exemplaires	19.00 €		
L112	Poney soleil, les 20 exemplaires	32.00 €		
L113	Poney soleil, les 30 exemplaires	36.00 €		
L115	Poney soleil, l'unité à partir de 30 exemplaires	1.20 €		

PRÉPARATION GALOP

L144	1er Galop, l'exemplaire	4.00 €		
L145	1er Galop, les 10 exemplaires	25.00 €		
L146	1er Galop, les 20 exemplaires	42.00 €		
L147	1er Galop, les 30 exemplaires	48.00 €		
L148	1er Galop, à l'unité à partir de 30	1.60 €		
L150	2ème Galop, l'exemplaire	4.00 €		
L151	2ème Galop, les 10 exemplaires	25.00 €		
L152	2ème Galop, les 20 exemplaires	42.00 €		
L153	2ème Galop, les 30 exemplaires	48.00 €		
L154	2ème Galop, à l'unité à partir de 30	1.60 €		

NOUVEAU

PROMOTION CLUBS

BD02	100 invitations Baptême Poney	9.50 €		
BD03	100 diplômes Baptême Poney	17.00 €		
BD06	Affiches : le poney, la plus belle conquête de l'enfant, les 50	19.00 €		
BD07	Affiches : le poney, la plus belle conquête de l'enfant, les 100	34.00 €		
BD08	Affiches : Concours poney, les 50	19.00 €		
BD09	Affiches : Concours poney, les 100	34.00 €		

LES KITS

KIT BAP	LE KIT DE PREPARATION AU BAP = Règlement BAP, De l'enfant au cavalier, L'équitation par le jeu, L'école au Poney-Club, Evaluation des 4 premiers galops, Modèle et allures, Poney d'Europe. Au lieu de 92,42 €	75.00 €		
---------	--	---------	--	--

FRAIS DE PORT*

DI02	Participation aux frais d'expédition	7.00 €	1	7,00
------	--------------------------------------	--------	---	------

TOTAL DE LA COMMANDE

A renvoyer avec votre règlement à :
L'écho des poneys, Grignon, 77370 Fontenailles

L'écho des poneys "ABONNEMENT 1 AN"	45.00 €		
-------------------------------------	---------	--	--

Je choisis mon cadeau :

L'écho des poneys "ABONNEMENT 2 ANS"	80.00 €		
--------------------------------------	---------	--	--

Je choisis mes 2 cadeaux :

Nom Prénom

Adresse

Code Postal Ville

Tél.

Je joins mon règlement : par chèque **ou** par carte bancaire :

.....

Limite de validité : Signature :

Cryptogramme :

(3 derniers chiffres qui se trouvent au dos de votre carte)

*Frais Expédition Etranger / Dom Tom : nous consulter

Préparation des

GALOPS



Enfin des manuels de GALOP à l'attention des plus petits.

D'un format pratique, sur une maquette aérée, les plus jeunes cavaliers pourront aborder le programme officiel par :

- des illustrations simples et colorées,
- une approche simplifiée des mots compliqués,
- une série de jeux permettant de réinvestir aussitôt ce que l'on a appris,
- un autotest permettant de s'évaluer.



NOUVEAU !



L'exemplaire 4.00 € Les 20 exemplaires 42.00 €
Les 10 exemplaires 25.00 € Les 30 exemplaires 48.00 €

ALSACE

▲ ORAG, Earl Laguerie, Laguerie Pierre Yves, 1 Route d'Ilfurth, 68720, Froeningen, T 06 64 19 96 96

AQUITAINE

▲ CLAG, Ecurie de St Sardos, Bultheel Romain, Ld Grill, 47360, St Sardos, T 06 10 45 28 35

▲ ORAF, Haras du Barp, Cazorla Sebastien, 11 Rue de la Foret, 33114, Le Barp, T 06 80 01 53 99

▲ ORAF, Assoc Jump Libet, de Iranzo Sylvie, Les Ecuries de Libet, 33430, Bernos Beaulac, T 05 56 25 46 35

▲ ORAF, Les Amis des Cavaliers de Saubagnac, Roche Anne, Club House des Cavaliers de la Route des Roches, 40100, Dax, T 05 58 74 78 62

▲ ORAG, Cheval 24, Roca Christophe, Ld Le Maine, 24500, Singleyrac, T 06 03 53 55 23

AUVERGNE

▲ ORAF, Attelage Liberte, Rousset Philippe, Les Chaux, 63520, St Jean des Ollieres, T 04 73 70 60 62

BOURGOGNE

▲ ORAF, Cluny Sport Poney, Mahieu Annie, Haras National, 2 Rue Porte des Pres, 71250, Cluny, T 03 85 59 85 00

▲ ORAF, Assoc Equ des Martinieres, Fourton Antoine, 110 Rue des Martinieres, 89150, St Valerien, T 03 86 88 67 75

CENTRE VAL DE LOIRE

▲ ORAF, Cheval Plaisir, Choucair Jean Louis, Le Domaine des Boisseliers, Route de Verneuil Lamblore, 28340, la Ferte Vidame, T 06 21 35 60 92

FRANCHE COMTÉ

▲ CLAF, Cavaliers de Franche Comte, Alleguede Francois, Hameau de Bathoulange, 39700, Auxange, T 06 20 60 52 79

▲ CLAG, C E du Pays Jusseen, Bouerat Simonin Patrick, Route de la Voye Blanche, 70500, Jussey, T 03 84 68 01 45

▲ ORAG, Mathey Sophie, Mathey Sophie, 7 Bis Place du General de Gaul, 90110, Rougemont Le Chateau, T 06 60 88 69 66

MIDI PYRÉNÉES

▲ CLAG, Ecuries de Begorre, Marchetti Muriel, Ld Begorre, 31430, Gratens, T 06 08 82 94 82

▲ ORAF, Castres Equitation, Debono Jean Pierre, 13 Rue Magloire Nayral, 81100, Castres, T 06 73 10 30 99

▲ ORAG, la Galopiniere, Theunissen Dominique, la Jacode Bajou, 09130, Artigat, T 06 83 05 27 44

NORD

▲ CLAG, Haras du Mont Carmel, Rasson Valerie, 519 Rue Lepinchaux, 59310, Coutiches, T 03 20 71 08 29

▲ ORAF, Assoc Attel Pony, Coulmont Brigitte, Route de Le Quesnoy Camping Le Cambrinus, 59570, Bermeries, T 06 07 33 73 47

NORMANDIE

▲ CLAG, Haras de l'Aube, Jasnault Adelaide, Route de Thury Harcourt, 14220, Meslay, T 09 60 06 23 28

▲ CLAG, Haras des Auviers, Louvel Duport Aude, la Costardiere, 14590, Moyaux, T 02 31 63 13 50

▲ ORAG, Ecuries du Mesnil David, Brehaut Sophie, 31 Hameau du Mesnil David, 76390, Illois, T 02 35 93 58 00

PAYS DE LA LOIRE

▲ CLAG, Ecurie des Fontaines, Labat Jennifer, 51 Rue Le Draperon, 85200, Montreuil, T 06 82 98 35 06

▲ ORAG, Haras du Coeur, Steiner Nathalie, la Drouaudiere, 53160, Hambers, T 06 30 99 72 24

PROVENCE

▲ ORAG, Mas et Ecurie de la Saisonneraie, Iozia Marie France, Quartier Les Rajols, Chemin du Lanet, 13710, Fuveau, T 06 50 85 94 21

RHÔNE ALPES

▲ CLAF, Elevage du Verger Organisation, Michel Perrin Françoise, Le Petit Verger, 01250, Jasseron, T 06 14 61 92 93

▲ ORAG, Assoc du Grand Bouveron, Duclos Marie, Le Grand Bouveron, 07160, St Julien Labrousse, T 04 75 30 88 83

▲ ORAG, Vanni Frederique, Vanni Frederique, 58 Rue Baronnat, 69170, Tarare, T 06 78 87 51 21

SESSIONS BAP & APB 2007

Les dossiers de candidature sont disponibles sur le www.ffe.com / Infos / Formations / Professionnelles / BAP ou Formations / Bénévoles / APB ou peuvent être demandés à FFE CLUB. Ils doivent ensuite être retournés à FFE CLUB Formation, au plus tard **15 jours avant la date de l'examen**. Ne sont renseignées ci-dessous que les sessions dont FFE Club a reçu le calendrier prévisionnel ou un avant programme officiel ; elles sont également consultables sur www.ffe.com / Infos / REF.

Date	Région organisatrice	Lieu de la session	Candidats
Mercredi 11 juillet	Nord Pas de Calais BAP Brigitte SCALABRE / 03 27 27 50 77	Centre Equestre d'Off / Rue de la Rivière d'Oye 62370 OFFEKERQUE	Total pour la session : 10 Prévu pour l'organisateur : 1
Mardi 21 août	Normandie BAP APB Patricia DAMOISEAU / 02 32 55 77 03	CE de la Scie / 3 chemin des Ferrières 76590 LONGUEVILLE SUR SCIE	Total pour la session : 20 Prévu pour l'organisateur : 5
Vendredi 24 août	Limousin BAP APB Gilles DENISOT / 05 55 00 89 96	Etrier de Condat / 17 avenue de Limoges 87920 CONDAT SUR VIENNE	Total pour la session : 10 Prévu pour l'organisateur : 4

BO DES CONCOURS À GESTION FFE CLUB SIF EN AOÛT 2007

Disc.	Date	Région	Département - Lieu	Epreuves	N°	Clôt. E.	E. Terr.	Organisateur	Tél
CSO	23 août	Centre VDL	41 Meeting 2007 E2 Ponam	CN E2P-CN E2TOP-CN	1053	31 juil.	NON	FFE Parc	02 54 94 46 11
TRC	23 août	Centre VDL	41 Meeting 2007 Ama4 Ama3	CN AM4-1-CN AM4-2-CN TOPA4-CN AM3-1-CN AM3-2-CN TOPA3-CN	9864	31 juil.	NON	FFE Parc	02 54 94 46 11
CSO	16 août	Centre VDL	41 Sologny Pony	B3P OP3P B2P OP2P D2P D1P	9691	10 août	NON	ANPFS	05 54 83 72 00
CSO	17 août	Centre VDL	41 Criterium de France 2007	E2PC D2PC C2PC B2PC B1PC C1PC D1PC E1PC B3PC C3PC D3PC E3PC A2 A1	9693	10 août	NON	ANPFS	02 54 83 72 00
CSO	18 août	Centre VDL	41 Sologny Pony	GP1	9698	10 août	NON	ANPFS	02 54 83 72 00
DRE	18 août	Centre VDL	41 Criterium de France 2007	B2PC C2PC D2PC E2PC B1PC C1PC D1PC E1PC D1P	9697	10 août	NON	ANPFS	02 54 83 72 00
CSO	19 août	Centre VDL	41 Sologny Pony	B1E C1E D1E A2 A1 B3P B2P OP3P OP2P	9696	10 août	NON	ANPFS	02 54 83 72 00
CSO	03 août	Rhone Alp.	74 Feternes	B2 C2 D2 E3 E+3 E2 E+2 E+1 E1	9529	27 juil.	NON	Ecuries de Gavot	04 50 26 27 82
EQF	05 août	Bourgogne	71 Changy	B OPEN	0844	27 juil.	OUI	La Poneytterie	06 30 21 33 08
CSO	05 août	Bourgogne	89 Joigny Lecheres	E3 E2 E1	0276	27 juil.	NON	Oxer de Joigny	03 86 91 49 77
CCE	05 août	Lorraine	54 Giraumont	E1 E2 E3	0226	27 juil.	NON	Brochot Equitation	03 82 20 78 71
TRC	05 août	Normandie	14 St Julien de Mailloc	INind INequ DPT OPEN TR1 TR2	0686	27 juil.	OUI	Rand. du Pays d' Auge	06 25 91 51 92
HUN	06 août	Rhone Alp.	74 Feternes	E+2 E2 E+1 E1	9531	27 juil.	NON	Ecuries de Gavot	04 50 26 27 82
TRC	08 août	Limousin	23 Chavanat	CD A-CD C-CD E-CD	1756	27 juil.	NON	Ecuries du Logasane	06 74 40 85 73
CSO	09 août	Cote d Az.	06 Villeneuve Loubet	E1 E2 E3 B1P B2P C1P C2P D1P D2P D3P C3P	0875	03 août	NON	Espace Azur Cheval	04 93 20 99 64
CSO	10 août	Cote d Az.	06 Villeneuve Loubet	B2P B1P C1P C2P C3P D1P D2P D3P E1 E2 E3	0878	03 août	NON	Espace Azur Cheval	04 93 20 99 64
CSO	10 août	Midi Pyr.	82 Lavilledieu du Temple	E3 E2	9341	03 août	OUI	Team Top 82	06 84 52 00 60
CSO	10 août	Normandie	50 Saint Lo	A1 A2 B1 C1 D1 B2 C2 D2 B3 C3 D3 E1 B3P C3P D3P B2P C2P D2P B1P C1P D1P BOI COI DOI	0807	03 août	NON	Normandie Horse Show	02 33 06 09 72
CSO	10 août	Poitou Ch.	16 Chalais	E2 E1	0560	03 août	OUI	Sud Ch. Amis du Cheval	06 89 77 62 12
CSO	10 août	Rhone Alp.	74 Sciez sur Leman	B3 C3 D3 B2 C2 D2 B1 C1 D1 E3	9540	03 août	NON	Ecuries du Leman	06 82 66 28 50
HUN	10 août	Rhone Alp.	74 Sciez sur Leman	E3 E2 E1	9539	03 août	NON	Ecuries du Leman	06 82 66 28 50
CSO	11 août	Cote d Az.	06 Villeneuve Loubet	B2P B1P C1P C2P C3P D1P D2P D3P E1 E2 E3	0890	03 août	NON	Espace Azur Cheval	04 93 20 99 64
CSO	11 août	Midi Pyr.	82 Lavilledieu du Temple	E3 E2	9342	03 août	OUI	Team Top 82	06 84 52 00 60
CSO	11 août	Normandie	50 Saint Lo	A1 A2 B1 C1 D1 B2 C2 D2 B3 C3 D3 E1 E2 B3P C3P D3P B2P C2P D2P B1P C1P D1P BOI COI DOI	0811	03 août	NON	Normandie Horse Show	02 33 06 09 72
CSO	11 août	Rhone Alp.	74 Sciez sur Leman	B2 C2 D2 E2 E+2 E1 E+1	9541	03 août	NON	Ecuries du Leman	06 82 66 28 50
CSO	12 août	Aquitaine	40 Saint Paul En Born	E2 E1 E3	9370	03 août	OUI	Ecuries d'Olivier Bauer	06 24 43 74 64
CSO	12 août	Bourgogne	71 Laize	A1 B3P C3P D3P B2P OP2P OP2 OP1 E1	0622	03 août	OUI	Poney Club de Laize	03 85 36 91 64
CSO	12 août	Centre VDL	45 Coullons	OP3 E3 E2 E1 OP3P OP2P C1P D1P OP1	0528	03 août	NON	CE des Brosses	02 38 29 20 16
HUN	12 août	Centre VDL	45 Coullons	E2 E1	0540	03 août	OUI	CE des Brosses	02 38 29 20 16
CSO	12 août	Cote d Az.	06 Villeneuve Loubet	B2P B1P C1P C2P C3P D1P D2P D3P E1 E2 E3	0902	03 août	NON	Espace Azur Cheval	04 93 20 99 64
CSO	12 août	Lorraine	57 Bidestroff	C2P D2P D1P B2 C2 D1 A1 A2 C1P E3 E2 E1 D2	0431	03 août	OUI	Ecurie Tilly	03 87 01 16 92
CSO	12 août	Midi Pyr.	82 Lavilledieu du Temple	E2 E1	9343	03 août	OUI	Team Top 82	06 84 52 00 60
CSO	12 août	Normandie	50 Saint Lo	A1 A2 B1 D1 B2 C2 D2 B3 C3 D3 C1 E1 E2 B3P C3P D3P B2P C2P D2P B1P C1P D1P BOI COI DOI	0814	03 août	NON	Normandie Horse Show	02 33 06 09 72
CCE	12 août	Normandie	61 Villers En Ouche	E3 E2 E1 D3P OP1 OP2 C3P OP3P OP2P	1114	03 août	NON	A C V O	02 33 34 00 98
CSO	13 août	Aquitaine	47 Agen Hippodrome	E+1 E+2 E+3 E1 E2 E3	9134	03 août	OUI	CSA 48° Rgt Transmiss°	06 22 46 67 37
CSO	13 août	Normandie	50 Saint Lo	A1 A2 B1 C1 D1 B2 C2 D2 B3 C3 D3 E1 E2 B3P C3P D3P C2P D2P B2P B1P C1P D1P BOI COI DOI	0816	03 août	NON	Normandie Horse Show	02 33 06 09 72
CSO	14 août	Normandie	50 Saint Lo	GP1 OP3P OP2P D2P B1P C1P D1P A1 A2 B1 C1 B2 C2 D2 D3 C3 B3 D1 E1 E2	9708	03 août	NON	Normandie Horse Show	02 33 06 09 72
CSO	15 août	Alsace	67 Sarre Union	OP3 OP2 OP1 OP3P OP2P E2	1590	03 août	NON	As. CE de Sarre Union	03 88 00 15 59
CSO	15 août	Alsace	67 Bischwiller	E1 E2 E3 OP1 OP2	1832	03 août	NON	Haras des Bussieres	03 88 63 23 48
CSO	15 août	Auvergne	15 Saint Flour	OP3 OP2 E1	0569	03 août	NON	St Flour Au Galop	04 71 60 19 07
CCE	15 août	Midi Pyr.	32 Le Houga	E3 E+3 OP3 E2 E+2 OP2	0318	03 août	NON	Cavaliers de Benquet	05 62 08 96 11
CSO	15 août	Midi Pyr.	32 Marsan	E3 E+3 E2 E+2 E1 E+1	9462	03 août	NON	SH de Marsan	05 62 65 60 94
CSO	15 août	Normandie	50 Saint Lo	B1E C1E D1E A1 OP2P OP3P A2 OP1 OP2 OP3	9709	03 août	NON	Normandie Horse Show	02 33 06 09 72
CSO	18 août	Aquitaine	40 Dax Boulogne	E1	9451	10 août	NON	CH de Dax	05 58 74 09 14
CSO	18 août	Cote d Az.	83 Hyeres Hippodrome	E2	9732	10 août	NON	SCH du Var	06 71 11 87 52
ATT	18 août	Midi Pyr.	46 Cournou	BJM1P BJM1 BJM2 CAJU1 CAJU2 CJU1P SEN1 SEN1P SEN2	1484	10 août	NON	Domaine Equestre Attelage	06 82 59 43 92
CSO	18 août	Normandie	27 Boisemont les Andelys	OP3	8829	10 août	NON	As. Haras Boisemont	06 80 27 91 12
CSO	18 août	Pays Loire	72 Le Mans Boulerie Jump	OP3 D3P OP2 D2P OP1 D1P	9158	10 août	NON	As. des Bouleries	02 43 89 66 93
CSO	19 août	Aquitaine	24 St Antoine de Breuilh	B3P B2P C3P D3P B1P E3 C2P OP2P D2P C1P OP1 E2 D1P E1 OP3P	9327	10 août	OUI	Association Hippique	05 53 24 88 50
CSO	19 août	Aquitaine	40 Dax Boulogne	E2 E3 E1	9452	10 août	NON	CH de Dax	05 58 74 09 14
CSO	19 août	Aquitaine	47 Villeton	A2 C2 B2 D2 C1 D1 E1 E+1 C3P C2P C1P D3P D2P D1P	0523	10 août	NON	CE des Cedres	05 53 79 55 70
END	19 août	Centre VDL	45 Bouzy la Foret	END1 END2 END3	0693	10 août	OUI	Acore	02 38 58 37 13
ATT	19 août	Centre VDL	36 Montipouret	MOUS3 POU3S BJM1S CAJU3 SEN3 BJM1 CAJU1 SEN1 SEN1P CJU1P	1599	10 août	NON	Les Attelages d'Angibault	02 54 31 03 52
ATT	19 août	Centre VDL	45 St Benoit sur Loire	BJM1S BJM2 CAJU2 CAJU3 MOUS3 POU3S SEN2 SEN3	0462	10 août	NON	Attelages du Marais	02 38 35 76 36
CSO	19 août	Cote d Az.	83 Hyeres Hippodrome	E2	9733	10 août	NON	SCH du Var	06 71 11 87 52
CSO	19 août	Lorraine	88 Remiremont	E3 B1 OP1 E2 D1 E1	9640	10 août	OUI	Cav. de Grange Puton	03 29 62 52 73
ATT	19 août	Midi Pyr.	46 Cournou	BJM1P BJM1 BJM2 CAJU1 CAJU2 CJU1P SEN1 SEN1P SEN2	1485	10 août	NON	Domaine Equestre Attelage	06 82 59 43 92
CSO	19 août	Normandie	27 Boisemont les Andelys	A1	8830	10 août	NON	As. Haras de Boisemont	06 80 27 91 12
CSO	19 août	Pays Loire	44 Mesquer	OP3 OP2 E2 OP1 D1 E1 OP2P D2P	9149	10 août	OUI	CE du Bel Air	02 40 23 56 86
CSO	19 août	Pays Loire	72 Le Mans Boulerie Jump	OP3 D3P OP2 D2P OP1 D1P E1	9159	10 août	NON	As. des Bouleries	02 43 89 66 93
HUN	19 août	Pays Loire	72 Le Mans Boulerie Jump	E1	9160	10 août	NON	As. des Bouleries	02 43 89 66 93
ATT	19 août	Picardie	60 Compiègne	CD BJM1P-CD BJM1 BJM2 BJM3 CAJU1 CAJU2 CAJU3 CJU1P MOUS3 POU3S SEN1 SEN1P SEN2 SEN3	9191	10 août	NON	A R A P	03 44 76 73 85

BO DES CONCOURS À GESTION FFE CLUB SIF EN AOÛT 2007

Disc.	Date	Région	Département - Lieu	Epreuves	N°	Clôt. E.	E. Terr.	Organisateur	Tél
CSO	19 août	Poitou Ch.	16 Chabanais	E3 E2 E1	0847	10 août	OUI	SH R de Chabanais	06 23 17 37 36
END	19 août	Rhone Alp.	38 Saint Sorlin de Vienne	END1 END2	9781	10 août	NON	CEER Rhone Alpes	04 74 31 90 20
CSO	25 août	Cote d Az.	06 Grasse	E3 E2 E1	9735	17 août	NON	CH Grasse Cheval Cie	04 93 70 55 41
CSO	25 août	Nord PDC	62 Harelot	OP2	9551	17 août	NON	ACH d'Harelot	03 21 91 83 77
CSO	25 août	Poitou Ch.	16 La Rochefoucauld	B2 C2 D2 D1 E2 E1	8948	17 août	NON	CDE de Charente	05 45 61 12 36
CSO	26 août	Alsace	67 Obernai	E3 E2 OP1 E1	9373	17 août	NON	CE de la Haute Ehn	03 88 95 52 73
DRE	26 août	Alsace	67 Bischwiller	OP3I OP2I OP1I	0715	17 août	NON	Haras des Bussieres	03 88 63 23 48
TRC	26 août	Bourgogne	71 Changy	INequ	0846	17 août	OUI	La Poneyterie	06 30 21 33 08
CSO	26 août	Bretagne	22 Andel	OP3P E2 E1 D2P	0788	17 août	NON	EE de Bellevue	02 96 32 70 43
CSO	26 août	Lorraine	57 Momerstroff	OP2 E2 B1 C1 D1 E1 OP3 A2 A1 E3 B3P C3P D3P B2P C2P D2P B1P C1P D1P	9716	17 août	OUI	Haras du Lys	03 87 79 12 30
CCE	26 août	Midi Pyr.	32 Marsan	CR E3 E+3-CR E2 E+2-CR E1 E+1-CR	9464	17 août	NON	SH de Marsan	05 62 65 60 94
DRE	26 août	Midi Pyr.	32 Marsan	E3I E+3I E2I E+2I	9515	17 août	NON	SH de Marsan	05 62 65 60 94
CSO	26 août	Nord PDC	62 Harelot	OP2	9552	17 août	NON	ACH d'Harelot	03 21 91 83 77
CCE	26 août	Poitou Ch.	79 St Martin Les Melle	E3 E2 E1	9305	17 août	NON	Etrier du Pays Mellois	05 49 27 09 44
CSO	26 août	Rhone Alp.	26 Aouste sur Sye	OP3 B2 A1 A2 OP2 B1 B3P C1 OP3P B2P BOI D1 E2 C2P COI B1P E1 D2P DOI C1P D1P	9832	17 août	NON	PC du Val de Drome	04 75 25 10 54
CCE	26 août	Rhone Alp.	26 Aouste sur Sye	B3P E3 B1 B2P C3P C1 E2 D1 B1P C2P D3P C1P D2P E1 D1P	9833	17 août	NON	PC du Val de Drome	04 75 25 10 54
DRE	26 août	Rhone Alp.	26 Aouste sur Sye	E2I E1I	9834	17 août	NON	PC du Val de Drome	04 75 25 10 54
END	26 août	Rhone Alp.	05 Montgardin	END1 END2	9559	17 août	NON	Stade Naturel	
CCE	29 août	Midi Pyr.	32 Le Houga	E3 E+3 OP3 E2 E+2 OP2 E1 E+1 OP1	1016	17 août	NON	Endurance Equestre Cavaliers de Benquet	06 32 46 00 47 05 62 08 96 11
CSO	31 août	Picardie	80 Conty	D1P C1P B1P D2P C2P B2P D3P C3P B3P A1 A2	9794	24 août	OUI	PC de la Roulotte	06 71 00 02 71

OFFICIEL

CONCOURS À GESTION FFECOMPET EN JUILLET-AOÛT 2007

Disc	Début	Région	Catégories	Organisateur	N°	Clôture
AT	20 juil.	69 TUPIN ET SEMONS	Nat Am3 avec ép Pro	T 04 74 59 50 45 / 06 23 20 34 94	200769025	10 juil.
AT	22 juil.	22 PLOUBALAY	Nat Am 4	T 06 84 55 06 33	200722025	10 juil.
AT	27 juil.	66 LES ANGLÉS	Nat Am 3	T 06 09 05 59 19 / 04 68 04 43 65	200766001	17 juil.
AT	28 juil.	39 DOLE	el	T 03 84 82 10 07	200739025	17 juil.
AT	28 juil.	44 MACHECOUL	el	T 06 40 26 02 02 / 06 15 24 14 08	200744054	17 juil.
AT	29 juil.	29 LANDIVISIAU	el	T 02 98 68 02 24 / 06 74 72 60 43	200729006	17 juil.
AT	04 août	22 LANRODEC	Nat Am 4, el	T 06 86 34 35 71 / 02 96 44 48 31	200722023	24 juil.
AT	04 août	85 BOUFFERE	el	T 06 31 76 62 79	200785045	24 juil.
AT	12 août	61 LA CHAPELLE MONTLIGEON	Nat Am 4	T 02 33 25 19 35 / 06 15 05 33 77	200761066	31 juil.
AT	18 août	85 LA ROCHE SUR YON	el	T 06 31 76 62 79	200785044	07 août
AT	19 août	60 COMPIEGNE	Nat Am 3, el, Nat Am 4, Championnat Rg	T 03 44 76 73 85 / 06 62 66 73 85	200760018	07 août
AT	26 août	51 MORANGIS	el	T 03 26 59 73 92	200751033	14 août
CE	20 juil.	67 WISSEMBOURG	Nat PRO 1	T 06 62 32 34 47	200767005	10 juil.
CE	21 juil.	35 GOVEN	Nat Am 3, Nat Am 4, el	T 02 99 42 11 24	200735005	10 juil.
CE	22 juil.	89 SAINT SAUVEUR EN PUYSAIE	Nat Am 4, el, Nat Am 3	T 03 86 45 55 69 / 06 88 98 64 16	200789024	10 juil.
CE	26 juil.	92 MARNES LA COQUETTE	Chpt de France Equipes AM3 B, Chpt de France Equipes AM4 A, Critérium Nat Equipes AM4 B	T 01 47 01 35 30 / 01 47 01 35 36	200792002	10 juil.
CE	28 juil.	54 GIRAUMONT	el, Nat Am 3, Championnat Rg, Nat Am 4	T 03 82 20 78 71	200754034	17 juil.
CE	03 août	61 BRIOUZE	Nat PRO 2, Nat Am 3, Nat Am 4, el	T 02 33 66 00 31 / 06 64 02 03 06	200761004	24 juil.
CE	03 août	71 CLUNY	Nat Am 3, Nat Am 4, el lab, Nat PRO 2	T 03 85 36 91 64 / 06 11 22 41 93	200771009	24 juil.
CE	04 août	22 CORLAY	Nat Am 3, Nat Am 4, el	T 06 81 33 67 82	200722016	24 juil.
CE	23 août	41 LAMOTTE BEUVRON	Meeting des Propriétaires	T 02 54 94 46 75	200741001	31 juil.
DR	21 juil.	27 VERNON I	Nat Am 3	T 02 32 52 55 14	200727008	10 juil.
DR	26 juil.	92 MARNES LA COQUETTE	Chpt de France Equipes AM 4	T 01 47 01 35 30 / 01 47 01 35 36	200792003	10 juil.
DR	29 juil.	57 MOMERSTROFF	el, Nat Am 3	T 03 87 79 12 30	200757025	17 juil.
DR	23 août	41 LAMOTTE BEUVRON	Meeting des Propriétaires	T 02 54 94 46 75	200741003	31 juil.
DR	25 août	74 ETEAUX	Nat Am 4	T 06 61 77 49 18	200774031	14 août
EN	14 juil.	29 LANDIVISIAU	Dp, Nat, Rg	T 02 98 69 99 27	200729017	10 juil.
EN	15 juil.	42 SAINT GALMIER	Nat	T 04 74 48 33 93 / 06 07 87 62 91	200742030	10 juil.
EN	15 juil.	89 VAREILLES	Nat, Rg, Dp	T 03 86 88 32 62	200789020	10 juil.
EN	21 juil.	76 VATTEVILLE LA RUE	Dp, Championnat Rg, el, Nat	T 02 35 95 10 88 / 06 72 16 70 58	200776006	17 juil.
EN	21 juil.	09 COUSSA	Rg, Dp, el, Nat	T 05 61 68 48 82 / 06 61 78 48 83	200709003	17 juil.
EN	28 juil.	89 SAINT LEGER VAUBAN	Nat, Dp, Rg, el	T 03 86 33 15 52 / 06 83 37 20 07	200789018	24 juil.
EN	29 juil.	55 ST AGNANT SOUS LES COTES	Nat, Championnat Rg, Rg	T 06 15 23 44 47	200755013	24 juil.
EN	29 juil.	80 LUCHEUX	el	T 03 21 04 31 72	200780038	24 juil.
EN	05 août	47 CASTILLONNES	Nat, Championnat Rg, Dp, Rg	T 05 53 36 82 06	200747007	31 juil.
EN	05 août	53 MEZANGERS	Nat, Rg, Dp, Championnat Rg	T 02 43 90 02 06	200753013	31 juil.
EN	05 août	53 MEZANGERS	Nat, Rg, Dp, Championnat Rg	T 02 43 90 02 06	200753013	31 juil.
EN	05 août	77 DONNEMARIE DONTILLY	Dp, Nat, Rg	T 01 60 67 38 31	200777076	31 juil.
EN	11 août	71 MESSEY SUR GROSNE	Nat, Rg, Dp, el	T 03 85 92 56 38 / 06 75 14 39 80	200771051	07 août
EN	12 août	88 THIEFOSSE CHAMPDRAY	Rg, Dp	T 03 29 24 56 48 / 06 65 49 33 09	200788017	07 août
EN	15 août	60 LA CHAPELLE AUX POTS	Rg, Dp	T 06 19 38 31 27	200760040	07 août
EN	19 août	45 BOUZU LA FORET	Dp, Nat, Rg	T 02 38 58 37 13 / 06 76 08 38 72	200745009	14 août

CONCOURS À GESTION FFECOMPET EN JUILLET-AOÛT 2007

Disc	Début	Région	Catégories	Organisateur	N°	Cloture
EN	23 août	41 LAMOTTE BEUVRON	Meeting des Propriétaires	T 02 54 94 46 75	200741017	31 juil.
HU	26 juil.	72 LE MANS	el	T 02 43 89 66 93 / 06 17 82 38 72	200772035	17 juil.
HU	26 juil.	92 JARDY	Chpts de France Hunter Equitation	T 01 47 01 35 36 / 01 47 01 35 30	200792001	10 juil.
HU	26 juil.	92 JARDY	Chpts de France Hunter Style	T 01 47 01 35 36 / 01 47 01 35 30	200792004	10 juil.
HU	04 août	13 MARSEILLE ALLAUCH	HU Style + HU Equitation + el	T 04 91 68 41 89 / 06 98 11 66 28	200713077	24 juil.
HU	05 août	13 MARSEILLE ALLAUCH	HU Style + HU Equitation + el	T 04 91 68 41 89 / 06 98 11 66 28	200713079	24 juil.
HU	09 août	74 SCIEZ SUR LEMAN III	Hunter Equitation	T 06 82 66 28 50 / 06 86 46 27 09	200774011	31 juil.
HU	17 août	72 LE MANS BOULERIE JUMP XIII	Hunter Style et Hunter Equitation	T 02 43 89 66 93 / 06 17 82 38 72	200772098	07 août
HU	23 août	41 LAMOTTE BEUVRON BEUVRON	Hunter Style et Hunter Equitation	T 02 54 94 46 75	200741004	31 juil.
SO	19 juil.	89 SAINT VALERIEN	Nat PRO 2 GP, Nat PRO 1	T 06 07 47 78 79	200789011	10 juil.
SO	19 juil.	01 GRILLY DIVONNE LES BAINS	Nat Am 3 GP, Nat PRO 2 GP	T 06 08 64 02 12	200701058	10 juil.
SO	19 juil.	76 DIEPPE	Nat Am 3 GP, Nat PRO 2 GP	T 02 33 27 49 95	200776031	10 juil.
SO	19 juil.	66 AMELIE LES BAINS	Nat Am 3 GP, Nat PRO 2 GP	T 04 68 83 94 03	200766012	10 juil.
SO	19 juil.	54 ROSIERES CIR	el	T 01 53 59 31 36	200754007	10 juil.
SO	19 juil.	13 AIX SAINT PONS II	Nat Am 3 GP, Nat PRO 2 GP	T 04 42 22 85 89 / 06 07 49 90 84	200713032	10 juil.
SO	20 juil.	85 LES SABLES D'OLONNE	Nat PRO 2 GP	T 02 51 22 07 67	200785004	10 juil.
SO	20 juil.	71 LE CREUSOT	Nat PRO 1 GP, Nat PRO 1	T 03 85 80 29 22	200771010	10 juil.
SO	20 juil.	67 HAGUENAU	Nat Am 3 GP	T 03 88 73 03 12	200767047	10 juil.
SO	20 juil.	26 SAINT PAUL TROIS CHATEAUX	Nat PRO 2, Nat Am 3, Nat PRO 2 GP	T 04 75 35 27 95 / 06 80 07 79 46	200726048	10 juil.
SO	20 juil.	61 GACE	Nat PRO 2, Nat Am 4, Nat Am 3, el	T 02 33 35 50 76 / 06 14 25 76 91	200761028	10 juil.
SO	20 juil.	27 VERNON PRESSAGNY	Nat Am 3 GP, Nat PRO 2, Nat PRO 2 GP	T 06 08 32 27 67	200727024	10 juil.
SO	20 juil.	31 SAINT GAUDENS	Nat Am 3 GP, Nat PRO 2 GP	T 05 61 89 76 04	200731028	10 juil.
SO	20 juil.	39 CHAUX DU DOMBIEF	Nat PRO 2 GP	T 03 84 51 52 20 / 06 81 34 49 73	200739023	10 juil.
SO	20 juil.	44 LA BAULE	Nat PRO 2 GP	T 06 84 16 00 93	200744039	10 juil.
SO	20 juil.	50 VILLEDIEU LES POELES	Nat PRO 1, Nat PRO 1 GP	T 02 31 67 60 59 / 06 89 62 17 35	200750012	10 juil.
SO	20 juil.	59 STRAZEELE	Nat PRO 1	T 03 28 42 72 49 / 06 07 28 89 79	200759005	10 juil.
SO	20 juil.	14 TOURGEVILLE DEAUVILLE	Nat PRO 2 GP	T 06 88 42 06 31	200714016	10 juil.
SO	21 juil.	94 PARIS BOIS DE VINCENNES	Nat PRO 2, Nat Am 3	T 01 48 86 95 95 / 06 75 20 24 25	200794019	10 juil.
SO	21 juil.	77 LA HOUSSAYE EN BRIE	Nat Am 3 GP, Nat PRO 2 GP, Nat PRO 2	T 01 64 07 11 12 / 06 67 55 88 55	200777157	10 juil.
SO	21 juil.	59 SAULTAIN	Nat Am 3 GP	T 03 27 25 84 79 / 06 11 50 06 83	200759110	10 juil.
SO	21 juil.	58 NEVERS	Nat Am 3 GP, Nat PRO 2 GP	T 03 86 37 16 88 / 06 70 27 73 32	200758007	10 juil.
SO	21 juil.	56 THEIX	Nat Am 3 GP, Nat PRO 2 GP	T 06 19 64 36 34	200756017	10 juil.
SO	21 juil.	54 ROSIERES AUX SALINES	Nat PRO 1, Nat PRO 2	T 03 83 30 62 50	200754019	10 juil.
SO	21 juil.	50 VILLEDIEU LES POELES	el	T 02 31 67 60 59 / 06 89 62 17 35	200750120	10 juil.
SO	21 juil.	50 MOYON	Nat Am 3 GP	T 02 33 56 35 82 / 06 09 20 15 79	200750099	10 juil.
SO	21 juil.	35 PLERGUER	Nat Am 3 GP	T 02 99 58 98 98	200735011	10 juil.
SO	21 juil.	28 BERCHERES SUR VESGRE	Nat PRO 1, Nat Am 3, Nat Am 3 GP, Nat Am 4 GP, Nat PRO 2	T 02 37 82 29 33 / 06 60 23 16 89	200728013	10 juil.
SO	21 juil.	24 SAINT GERMAIN ET MONS	Nat PRO 2, Nat Am 3	T 05 53 58 15 78	200724045	10 juil.
SO	21 juil.	03 VICHY SAINT DIDIER II	el, Nat Am 3	T 04 70 41 42 86	200703023	10 juil.
SO	21 juil.	02 RIBEMONT	Nat PRO 2, Nat Am 3, el	T 03 23 63 76 08 / 06 74 65 01 40	200702030	10 juil.
SO	21 juil.	01 LENT	Nat Am 4 GP, Nat Am 3 GP	T 04 74 52 76 49 / 06 72 01 60 24	200701033	10 juil.
SO	22 juil.	56 LIZIO	Nat Am 3, Nat Am 4	T 06 62 09 43 14 / 02 97 74 80 21	200756025	10 juil.
SO	22 juil.	42 ST NIZIER DE FORNAS ST BONNET	Nat Am 4, Nat Am 3, Nat Am, Nat PRO 2	T 04 77 50 72 12 / 06 12 56 14 26	200742015	10 juil.
SO	24 juil.	72 LE MANS BOULERIE JUMP XI	Nat Am 3, Nat PRO 1, Nat PRO 2	T 02 43 89 66 93	200772045	10 juil.
SO	24 juil.	72 LE MANS	el, el lab	T 02 43 89 66 93	200772084	10 juil.
SO	26 juil.	56 HENNEBONT	Nat PRO 2 GP	T 02 97 36 16 34	200756052	17 juil.
SO	27 juil.	95 GENAINVILLE	Nat Am 3, Nat PRO 2 GP, Nat PRO 2, Nat Am 3 GP, Nat Am 4 GP	T 06 16 10 26 19	200795018	17 juil.
SO	27 juil.	90 GIROMAGNY	Nat Am 4 GP, Nat Am 3 GP, Nat Am	T 06 20 27 68 07	200790005	17 juil.
SO	27 juil.	85 CHAMPAGNE LES MARAIS	Nat PRO 2 GP	T 06 17 33 19 61 / 02 51 06 20 41	200785033	17 juil.
SO	27 juil.	77 LIVERDY	Nat Am 3 GP, Nat PRO 2 GP	T 06 71 64 48 77 / 06 16 55 13 15	200777114	17 juil.
SO	27 juil.	76 FORGES LES EAUX	Nat Am 3 GP, Nat PRO 2 GP	T 06 80 65 70 72	200776032	17 juil.
SO	27 juil.	72 LE MANS BOULERIE JUMP XII	Nat Am 3 GP	T 02 43 89 66 93	200772046	17 juil.
SO	27 juil.	67 OBERNAI	Nat PRO 2 GP	T 03 88 95 52 73 / 06 07 23 86 44	200767034	17 juil.
SO	27 juil.	45 COULLONS	Nat PRO 2 GP	T 06 09 55 44 06 / 02 38 29 20 16	200745013	17 juil.
SO	27 juil.	44 MALVILLE	Nat Am 3 GP, Nat PRO 2 GP	T 02 40 56 08 82	200744023	17 juil.
SO	27 juil.	34 SERVIAN BEZIERS	Nat PRO 2, Nat Am 3, Nat Am 4 GP, Nat PRO 2 GP	T 06 08 05 76 63	200734044	17 juil.
SO	27 juil.	33 BERNOS BEAULAC	Nat PRO 2 GP	T 05 56 25 46 35 / 06 80 59 19 97	200733085	17 juil.
SO	27 juil.	24 SAINT MEARD DE DRÔNE	el, Nat PRO 2 GP	T 06 80 37 63 54	200724038	17 juil.
SO	27 juil.	17 SAINT PALAIS SUR MER ROYAN	Nat Am 3 GP, Nat PRO 2 GP	T 05 46 23 11 44	200717029	17 juil.
SO	27 juil.	22 MATIGNON	Nat PRO 2, Nat Am 3, Nat Am 3 GP, Nat PRO 2 GP	T 06 81 10 07 60	200722074	17 juil.
SO	28 juil.	01 AMBERIEUX EN DOMBES	Nat Am 3 GP, Nat Am 3	T 04 74 00 84 81	200701049	17 juil.
SO	28 juil.	10 LIGNIERES	Nat Am 3 GP, Nat Am 3	T 06 14 77 75 82	200710011	17 juil.
SO	28 juil.	13 TRETTS SAINT HUBERT	Nat PRO 2, Nat Am 3	T 04 94 20 97 47 / 06 16 70 43 04	200713026	17 juil.
SO	28 juil.	38 LES ABRETS	Nat Am 4 GP, Nat Am 3 GP, Nat Am 3	T 04 76 32 26 24 / 06 09 77 34 82	200738014	17 juil.
SO	28 juil.	47 AGEN MOIRAX	Nat Am 3, Nat PRO 2 GP	T 05 53 87 05 71 / 06 87 86 25 52	200747018	17 juil.
SO	28 juil.	50 NICORPS	Nat Am 3, Nat Am 4, el	T 02 33 46 95 98 / 02 33 46 80 78	200750100	17 juil.
SO	28 juil.	57 HILBESHEIM	Nat Am 3 GP, Nat Am 4 GP	T 06 88 24 78 40	200757019	17 juil.

CONCOURS À GESTION FFECOMPET EN JUILLET-AOÛT 2007

Disc	Début	Région	Catégories	Organisateur	N°	Clôture
SO	29 juil.	15 SAINT MARTIN VALMEROUX	Nat Am 3, Nat PRO 2, Nat Am 4	T 04 71 69 20 02 / 06 74 22 19 75	200715002	17 juil.
SO	29 juil.	26 CHARPEY SAINT DIDIER	Nat Am 3, Nat PRO 2	T 04 75 59 62 22	200726007	17 juil.
SO	29 juil.	60 NOYON	Nat Am 3, Nat Am 4	T 03 44 44 00 01 / 06 80 70 18 22	200760059	17 juil.
SO	29 juil.	62 BLENDÉCQUES SAINT OMER	Nat Am 3 GP	T 03 21 98 91 83	200762066	17 juil.
SO	02 août	57 CHEMINOT VIII	Nat PRO 1, Nat Am 3, Nat PRO 2	T 06 77 50 08 07	200757047	24 juil.
SO	02 août	50 AUVERS	Chpts de France AM3 AM4 Individuels, Chpt de France Amat 3, Nat Am 3, Nat Am 4, Nat Am 3 GP, Nat Am 4 GP	T 02 33 42 04 35 / 06 20 35 42 36	200750001	10 juil.
SO	02 août	33 LE BARP	Nat Am 3, Nat Am 4 GP, Nat Am 3 GP, Nat PRO 2 GP	T 05 56 88 26 95 / 06 81 04 49 29	200733083	24 juil.
SO	03 août	76 SAINT SAENS	Nat PRO 2 GP	T 02 35 32 07 89 / 06 03 58 58 34	200776016	24 juil.
SO	03 août	59 GENECH	Nat Am 4, Nat Am 3, Nat Am 4 GP, Nat PRO 2 GP	T 06 19 46 47 10 / 06 18 90 11 84	200759107	24 juil.
SO	03 août	56 LA TRINITE SUR MER	Nat Am 4, Nat Am 3, Nat Am 4 GP, Nat Am 3 GP, Nat PRO 2 GP, Nat PRO 2	T 06 07 38 69 64	200756068	24 juil.
SO	03 août	50 VAUVILLE	Nat PRO 2 GP	T 02 33 58 88 58 / 06 75 99 23 60	200750054	24 juil.
SO	03 août	44 SAINT NICOLAS DE REDON	Nat PRO 2 GP	T 02 99 72 46 51 / 06 63 84 46 51	200744009	24 juil.
SO	03 août	15 AURILLAC	Nat PRO 2 GP	T 04 71 48 92 63 / 06 86 85 14 08	200715005	24 juil.
SO	03 août	03 THIEL SUR ACOLIN	el, Nat Am 3	T 04 70 42 52 48	200703020	24 juil.
SO	04 août	80 AMIENS DEMUIN	Nat PRO 2, Nat Am 3, el	T 03 22 42 21 22	200780029	24 juil.
SO	04 août	76 SAINT SAENS	el	T 02 35 32 07 89 / 06 03 58 58 34	200776079	31 juil.
SO	04 août	74 FETERNES	Nat Am 4 GP	T 06 71 98 70 30	200774021	24 juil.
SO	04 août	50 PERCY	Nat Am 3, Nat Am 4, el	T 06 81 87 42 59 / 06 80 60 76 32	200750102	24 juil.
SO	04 août	24 LA ROCHE CHALAIS	Nat PRO 2 GP	T 05 53 91 55 93 / 05 53 91 32 00	200724030	24 juil.
SO	04 août	21 SEMUR EN AUXOIS	Nat PRO 2 GP	T 06 26 65 27 31 / 03 80 97 24 64	200721057	24 juil.
SO	04 août	13 MARSEILLE ALLAUCH	Nat Am 3	T 04 91 68 41 89 / 06 98 11 66 28	200713076	24 juil.
SO	05 août	86 LUSSAC LES CHATEAUX	Nat PRO 2, Nat Am 4, Nat Am 3	T 06 22 45 20 41	200786006	24 juil.
SO	05 août	64 OLORON SAINTE MARIE	Nat Am 3, Nat Am 4, Nat PRO 2	T 05 59 36 01 52 / 06 11 86 10 82	200764028	24 juil.
SO	05 août	13 MARSEILLE ALLAUCH	Nat Am 3	T 04 91 68 41 89 / 06 98 11 66 28	200713078	24 juil.
SO	08 août	74 SCIEZ SUR LEMAN	el	T 06 82 66 28 50	200774012	24 juil.
SO	09 août	07 MONTPEZAT SOUS BAUZON	Nat PRO 2 GP	T 06 27 19 04 91 / 04 75 94 52 63	200707003	31 juil.
SO	09 août	06 VILLENEUVE LOUBET	Nat PRO 2 GP	T 04 93 20 99 64	200706010	31 juil.
SO	10 août	47 AGEN	Nat PRO 2 GP, Nat PRO 2, Nat Am 3	T 05 53 66 59 06 / 06 22 46 67 37	200747009	31 juil.
SO	10 août	82 LAVILLEDIEU DU TEMPLE	Nat Am 3 GP, Nat Am 4 GP	T 06 84 52 00 60 / 06 14 22 32 15	200782014	31 juil.
SO	10 août	44 LA BAULE	Nat PRO 2 GP	T 06 84 16 00 93	200744042	31 juil.
SO	10 août	39 RAHON	Nat PRO 2 GP	T 03 84 81 83 79 / 06 88 21 44 73	200739002	31 juil.
SO	10 août	37 FERRIÈRE LARÇON	Nat PRO 2 GP, Nat Am 3, Nat PRO 2	T 06 72 15 09 08 / 02 47 92 35 20	200737024	31 juil.
SO	11 août	76 LONGUEVILLE SUR SCIE	Nat PRO 2, Nat Am 4, Nat Am 3, Nat Am 4 GP, Nat Am 3 GP	T 02 35 85 79 44 / 06 82 35 66 90	200776033	31 juil.
SO	12 août	74 SCIEZ SUR LEMAN IV	Nat Am 4 GP, Nat Am 4	T 06 82 66 28 50 / 06 86 46 27 09	200774008	31 juil.
SO	12 août	67 SARRE UNION	Nat Am 3, Nat Am 4	T 03 88 00 15 59 / 06 82 12 65 20	200767045	31 juil.
SO	12 août	64 ANGLET	Nat Am 4 GP, Nat Am 4, Nat Am 3, Nat PRO 2	T 06 07 03 73 82 / 05 59 63 83 45	200764016	31 juil.
SO	12 août	50 SAINT LO	Nat PRO 1 GP	T 06 08 41 57 04	200750003	31 juil.
SO	15 août	62 BLENDÉCQUES SAINT OMER	Nat Am 3 GP	T 03 21 98 91 83 / 03 21 38 49 70	200762023	07 août
SO	15 août	15 SAINT FLOUR	Nat PRO 2 GP	T 04 71 60 19 07	200715009	31 juil.
SO	17 août	83 HYERES HIPPODROME	Nat Am 3, Nat Am 3 GP, Nat Am 4 GP	T 04 94 21 42 13 / 06 71 11 87 52	200783023	07 août
SO	17 août	72 LE MANS BOULERIE JUMP XIII	Nat PRO 1	T 02 43 89 66 93	200772009	07 août
SO	17 août	33 BAZAS	Nat PRO 2, Nat Am 3, Nat Am 4 GP, Nat PRO 2 GP	T 05 56 65 15 83 / 06 16 53 54 60	200733086	07 août
SO	18 août	77 LA HOUSSAYE EN BRIE	Nat PRO 2 GP, Nat Am 3	T 01 64 07 11 12 / 06 67 55 88 55	200777067	07 août
SO	18 août	24 SAINT ANTOINE DE BREUILH	Nat Am 4, Nat Am 3, Nat PRO 2 GP	T 05 53 24 88 50 / 06 81 96 29 60	200724020	07 août
SO	23 août	41 LAMOTTE BEUVRON	Meeting des Propriétaires, Nat Am 4, Nat Am 4 GP, Nat Am 3 GP, Nat Am 3	T 02 54 94 46 75	200741002	31 juil.
SO	25 août	56 HENNEBONT	Nat Am 3 GP	T 02 97 36 16 34	200756053	14 août
SO	26 août	44 LA BAULE	Nat Am 4 GP	T 02 40 60 37 37	200744043	14 août
VO	12 juil.	78 VERSAILLES	Chpt de France Voltige en Cercle	T 01 39 51 17 02	200778090	03 juil.

Tarifs de Publicité dans la REF

Publicité quadri imprimée dans le cahier rédactionnel, films ou fichiers fournis

- 4^e de couverture : 2 500 € HT
- 2^e de couverture : 2 000 € HT
- 3^e de couverture : 1 800 € HT
- Page gauche : 1 000 € HT
- Page droite : 1 200 € HT

Asilage d'une affiche ou d'un document plié 21x29,7 cm face imprimée visible, 4 pages maxi, livré sous film : 2500 €HT

- TVA : 19,6 %
- 2 ou 3 parutions : -10%
- 4 ou 5 parutions : -20%
- emplacement dans 10 1^{ères} pages : +30%
- emplacement dans 20 1^{ères} pages : +20%

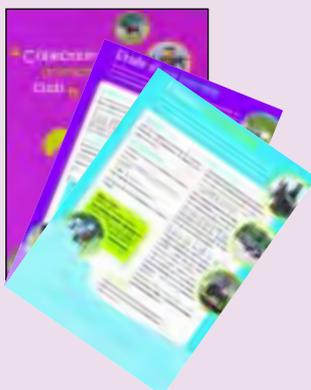
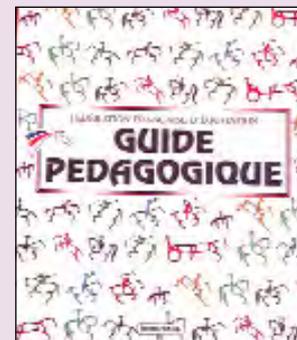
FFE Club Parc Equestre 41600 Lamotte - T 02 54 94 46 63 - F 02 54 94 46 70 - mèl promotion.club@ffe.com

Disc	Dates	Lieu	Catégorie
AT	10 - 12 août	Szilvásvárad (HUN)	CAI 4-A / CAI 2-A
AT	17 - 19 août	Aszár (HUN)	CAI 1-A
AT	17 - 19 août	Eschdorf (LUX)	CAI 4-B / CAI 2-B / CAI 1-B / CAIP 4-B / CAIP 2-B / CAIP 1-B
AT	30 août - 2 sept	Warka, Warsaw (POL)	CH-M-A 2
CCE	2 - 5 août	Avenches (SUI)	CH-EU-J / CCI1* w-out SC
CCE	2 - 5 août	Moscow (RUS)	CCI3* w-out SC / CCI2* w-out SC / CCI1* w-out SC
CCE	2 - 5 août	Schenefeld (GER)	CIC3*-W / CIC1*
CCE	3 - 5 août	Pardubice (CZE)	CIC3* / CIC2* / CCI1* w-out SC
CCE	3 - 5 août	Pataya (THA)	CCI1* w-out SC
CCE	3 - 5 août	Sancti Spiriti (ROM)	Balkan CH
CCE	4 - 5 août	Waidhof (GER)	CIC1*
CCE 8 - 12 août	Sandillon (FRA)	CCI2* w-out SC / CCI1* w-out SC / CIC1*	
CCE	9 - 12 août	Hartpury (GBR)	CIC3* / CCI2* w-out SC / CCI1* w-out SC
CCE	10 - 12 août	Kreuzau (GER)	CIC1*
CCE	10 - 12 août	Kurtina (EST)	CCI1* w-out SC
CCE	10 - 12 août	Malmö (SWE)	CIC3*-W
CCE	11 - 13 août	Hong Kong "Good Luck - Beijing 2008" (HKG)	CCI2* w-out SC
CCE	11 - 12 août	Mirrabooka (AUS)	CIC2* / CIC1*
CCE	11 - 12 août	Unterbeuern (GER)	CIC2*
CCE	17 - 19 août	Sopot (POL)	CIC3* / CIC2* / CIC1*
CCE	18 - 19 août	Thirlestane (GBR)	CIC3* / CIC2*
CCE 22 - 26 août	Martinvast (FRA)	CIC3*-W / CIC2* / CIC1*	
CCE	23 - 26 août	Blair Castle (GBR)	CH-EU-YR / CCI3* w-out SC / CCI2* w-out SC / CCI1* w-out SC
CCE	23 - 26 août	Richland, MI (USA)	CIC3* / CIC2*
CCE	24 - 26 août	Bad Harzburg (GER)	CCI1* w-out SC / CIC2*
CCE	25 - 26 août	Warwick, QLD (AUS)	CIC1* / CIC3*-W
CCE	30 août - 2 sept	Burghley (GBR)	CCI4* w-out SC
CCE	30 - 31 août	Flores (URU)	CIC2* / CIC1*
CSO	1 - 5 août	Palgrave (WCup on 5 August) (CAN)	CSI4*-W
CSO	1 - 5 août	Sao Paulo, SP (BRA)	CSI5*
CSO	2 - 5 août	Alexandria (EGY)	CSI1*
CSO 2 - 5 août	Dinard (FRA)	CSI3*	
CSO	2 - 5 août	Hachenburg (GER)	CSI3*
CSO	2 - 5 août	Kiskunhalas (NC) (HUN)	CSIO4*-W
CSO 2 - 5 août	Sainte Cécile (FRA)	CSI1* / CSI B Amateurs	
CSO	3 - 5 août	Moorsele (BEL)	CSIJ-A / CSIP-A / CSICh-A
CSO 3 - 5 août	Pompador (FRA)	CSIP-A	
CSO	3 - 5 août	TBA (NC) (HUN)	CSIO4*
CSO	4 - 5 août	Schruns Tschagguns (AUT)	CSIV-C / CSIV-B
CSO	4 août	Toowoomba, QLD (AUS)	CSI-W
CSO	8 - 12 août	Dublin (SSL) (IRL)	CSIO5*
CSO	9 - 11 août	Alexandria (EGY)	CSI1*
CSO 9 - 12 août	Chalais (FRA)	CSI1* / CSIV-B / CSICh-B	
CSO	9 - 12 août	Kuang Rawang (MAS)	CSI-W
CSO	9 - 12 août	Spangenberg (GER)	CSI3*
CSO 9 - 12 août	Vire (FRA)	CSI1*	
CSO	10 - 12 août	Capacity (DEN)	CSIJ-A / CSIP-A
CSO	10 - 12 août	Valkenswaard (NED)	CSI2*
CSO	14 août	Brisbane, QLD (AUS)	CSI-W
CSO	14 - 19 août	Mannheim (GER)	CH-EU
CSO 17 - 19 août	Auvers (FRA)	CSI2* / CSIJ-A / CSIP-A / CSIJ-B	
CSO	17 - 19 août	Cervia (+ PCh classes) (ITA)	CSI2*
CSO	17 - 19 août	Polochany (BLR)	CSI1* / CSIJ-B
CSO	17 - 19 août	Ptyřov (CZE)	CSI1*

Disc	Dates	Lieu	Catégorie
CSO	17 - 19 août	Sotogrande (ESP)	CSI3*
CSO	17 - 19 août	Valkenswaard (NED)	CSI2*
CSO	17 - 19 août	Wr. Neustadt (AUT)	CSIJ-A / CSIY-A / CSIP-A
CSO	19 août	Gold Coast, QLD (AUS)	CSI-W
CSO 22 - 24 août	Auvers (FRA)	CSI2* / CSIJ-A / CSIP-A / CSIJ-B	
CSO	22 - 26 août	Langley (CAN)	CSI2*
CSO	23 - 26 août	Addington (GBR)	CSIV-B
CSO	23 - 26 août	Kuang Rawang (MAS)	CSI-W
CSO	23 - 26 août	Valkenswaard (NED)	CSI5*
CSO 24 août - 02 sept	Fontainebleau (FRA)	CSI2* (Young Horses)	
CSO	24 - 26 août	Herselt (BEL)	CSI2* / CSIV-B
CSO	24 - 26 août	Juiz de Fora (BRA)	CSI[-W]
CSO	24 - 26 août	Münster (GER)	CSI3*
CSO	24 - 26 août	Porto Carras (GRE)	CSI1*
CSO	24 - 26 août	Pretoria (RSA)	CSI-W
CSO	24 - 26 août	Treffen-Schneeweisshof (AUT)	CSIY-A / CSIJ-A / CSIP-A
CSO	25 - 27 août	Gijon (ESP)	CSI3*
CSO	26 août - 2 sept	Bridgeton, NY (USA)	CSI3*-W
CSO	29 août - 2 sept	Del Mar, CA (USA)	CSI[-W]
CSO	29 août - 2 sept	Gijon (NC) (ESP)	CSIO5*
CSO	29 août - 2 sept	Halton Hills (CAN)	CSI[-W]
CSO	29 août - 2 sept	San Juan (PUR)	CSI1*
CSO	30 août - 2 sept	Giubiasco (SUI)	CSI3*
CSO	31 août - 2 sept	Abano Terme (ITA)	CSI3*
CSO	31 août - 2 sept	Den Haag (NED)	CSI3*
CSO	31 août - 2 sept	Kiev (UKR)	CSI[-W]
CSO	31 août - 2 sept	Plovdiv (BUL)	CSI2*-W
DRE	2 - 4 août	Frys (GBR)	CDI2*
DRE	2 - 5 août	Verden (GER)	CH-M-Yhorses / CDI3*
DRE 3 - 5 août	Pompador (FRA)	CDIP	
DRE	3 - 5 août	St. Petersburg (RUS)	CDI3* / CDIJ
DRE	7 - 11 août	Toronto, ON (CAN)	CDI-W / CDIY / CDIJ / CDIP / CDICh / CDIYH
DRE	17 - 19 août	Marianske Lazne (CZE)	CDI-W / CDIJ
DRE	17 - 19 août	Saugerties, NY (USA)	CDI-W / CDIJ / CDIP
DRE	27 août - 2 sept	La Mandria, Torino (ITA)	CH-EU
DRE	30 août - 2 sept	Moscow (RUS)	CDI3* / CDI2*
END	3 - 4 août	Dullstroom (RSA)	CEI3* 160km / CEI3* 120km / CEIYJ3* 120km
END	4 - 5 août	Hofmeyr (RSA)	CEI3* 160km+ / CEIYJ3* 160km / CEI3* 120km / CEIYJ3* 120km / CEI2* 100km / CEIYJ2* 100km
END	5 août	Euston Park (GBR)	CEI3* 160km+ / CEI3* 120km / CEIYJ3* 120km
END	10 - 12 août	Kreuth (GER)	CEIO3* 160 km / CEIYJ1* 60km / CEIOYJ3* 120km / CEI3* 160km+ / CEIYJ3* 160km / CEI3* 120km / CEIYJ3* 120km / CEI2* 80km / CEIYJ2* 80 km / CEI1* 60km
END 11 - 12 août	Landivisiau (FRA)	CEI3* 160km+	
END	18 - 19 août	Sancti Spiriti (ROM)	CEI1* 60km
END	23 - 25 août	Oreana, ID (USA)	CEI3* 160km+ / CEIYJ3* 160km / CEI2* 90km / CEIYJ2* 90km
END 24 - 26 août	Compiègne (FRA)	CH-M-Yhorses / CEI3* 160km+	
END	29 août	Walvis Bay (NAM)	CEI3* 160km+ / CEIYJ3* 160km / CEIYJ3* 120km
REI 16 - 19 août	Mooslague (organised by SUI NF) (FRA)	CH-EU	
VOL	06 - 12 août	Kaposvar (HUN)	CH-EU / CH-EU-J-Open



BON DE COMMANDE			
	Prix	Nbre	Total
Pack Promotion Boîte de 3 kg de documents en nombre et d'affiches pour le Club. (cocher les documents préférés) <input type="checkbox"/> Kit Nature <input type="checkbox"/> Réussir ses Galops <input type="checkbox"/> Les Métiers du Club <input type="checkbox"/> Agenda 2007 <input type="checkbox"/> Affichette <i>Bienvenue au Club</i> <input type="checkbox"/> Diplômes de réussite équestre <input type="checkbox"/> Affiche <i>Le Pony Club de Trop Top</i>	50 €		
Kit Nature FFE 80 cartes avec notice et affiche pédagogique.	10 €		
Kit Trop Top 1 dossier FFE Club Ecole, 1 dossier FFE Club Lycée Collège, 6 grandes affiches <i>Bienvenue au Pony-Club de Trop Top</i> , 6 dossiers <i>la classe au Pony-Club</i> , 30 cahiers <i>Poney Soleil</i> , 30 cartes postales, 30 baptêmes, 30 affichettes et 60 autocollants.	50 €		
Collection Promotion Club Collection échantillon Collection Mini de 160 fiches Collection Maxi de 800 fiches Stage d'une semaine x 50 Stage d'une journée x 50 Autres fiches x 50 (précisez les titres) :	10 € 30 € 100 € 10 € 10 € 10 €		
Guide pédagogique, classeur + tome 1 & copie tome 2	20 €		
Affiches concours	15 € les 50		
Insignes Galop (préciser n°) :	25 € les 10		
Diplôme Cavalier d'or, d'argent et de bronze	80 € les 100		
Diplôme de réussite équestre	10 € les 50		
TOTAL TTC franco de port			



Insignes Galop
Galops 1 à 9



Nom :
 Prénom :
 Adresse :

Règlement :
 Par chèque à l'ordre de la FFE.
 Par débit de mon compte adhérent n° | | | | | | | |
 Date :

Signature :

A retourner à FFE Club : Parc équestre - 41600 LAMOTTE - Fax : 02 54 94 46 47



Nourrissez vos ambitions



Photo : PSY / Jean Morel

Avec l'aimable concours de Timothy BOST et de ses collègues.

Partenaire et
Assureur Officiel



FFE

Generali, l'assurance de la passion

CABINET PEZANT
AGENT GENERALI
02 31 06 11 60

 **GENERALI**

